

Electricité, gaz et pétrole

L'Algérie, un pivot

de l'énergie en Afrique



L'Algérie est un pivot de l'énergie en Afrique. De l'avis d'experts africains, l'Algérie est un acteur incontournable de l'industrie énergétique africaine. Elle peut également œuvrer à la sécurité énergétique dans le continent. Le psy offre en effet une sécurité de qualité en électricité en gaz et en pétrole au continent soit le bouclier énergétique pour l'Afrique qui se targue d'avoir un partenaire énergétique aussi stratégique et fidèle à la fois.

Lire en page 03

ORAN

P07

Environnement

Retour inquiétant au jet anarchique des déchets ménagers

Ramadhan à Oran

Le pain, entre bénédiction et abandon

Constructions illicites

Une année de lutte intensive à Arzew

Journée mondiale de la protection civile
Sayoud préside les célébrations officielles



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier dimanche à Alger, les célébrations officielles de la Journée mondiale de la protection civile, coïncidant avec le 1er mars de chaque année. La cérémonie de célébration de cette journée, placée cette année sous le thème «La gestion des risques environnementaux pour un avenir résilient et durable», s'est déroulée en présence du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourrelaf, du ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, ainsi que du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Sayoud a salué les efforts déployés par les éléments de la Protection civile, qui «consentent d'énormes sacrifices pour la protection des vies et des biens, outre leur contribution à de nombreuses opérations de secours à l'étranger». A cette occasion, il a souligné «la nécessité de développer les méthodes de travail et de renforcer l'opérationnalité» de ce corps, face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, ainsi qu'à la montée des risques industriels, technologiques et sanitaires.

Evaluer l'état d'avancement de l'exécution des programmes et projets du secteur
Saihi préside une réunion de coordination



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé, dimanche à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de l'exécution des programmes et projets relevant du secteur, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, qui a regroupé des cadres de l'administration centrale, il a été procédé à la présentation du bilan des activités des différentes structures centrales pour la période allant du 3 au 28 février, dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. La réunion a également permis d'évaluer l'état d'avancement de l'exécution des programmes et projets, outre le suivi de la concrétisation des instructions données lors des réunions précédentes, précise la même source. Dans ce cadre, le ministre a souligné que "la phase actuelle impose davantage de discipline, d'efficacité

et de clairvoyance, ainsi qu'un travail fondé sur une approche mesurable, évaluable, et axée sur les résultats". Il a, en outre, insisté sur la nécessité "d'accélérer l'achèvement des projets et programmes en suspens, selon un calendrier précis et contraignant", avec "la définition des responsabilités de chaque partie notamment des les manquements enregistrés". M. Saihi a également mis l'accent sur "la garantie de l'accès des usagers à l'ensemble de leurs droits dans les meilleurs délais", ainsi que sur "la consécration de la continuité des services, sans interruption ni retard injustifié". A ce titre, toutes les structures relevant des organismes placés sous tutelle "sont tenues d'accomplir pleinement la mission pour laquelle elles ont été créées, dans le respect des principes de neutralité et d'efficacité, sans aucun manquement au devoir du service public", a-t-il souligné.

Enseignement supérieur - Finances
Octroi du premier agrément à une société de capital-risque à caractère universitaire



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, accompagné du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de remise du premier agrément en Algérie à une société de capital-risque à caractère universitaire au profit de la "Société d'investissement financier de l'Université Alger 3". Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a précisé que cet événement "d'une grande importance s'inscrit dans le processus de réforme de l'université algérienne et constitue une première nationale, étant le premier agrément accordé par la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) à une institution universitaire représentée par l'Université Alger 3, sous la forme d'une société de capital-risque, en sus de l'organisation d'un fonds de fonds". Cet événement, a-t-il souligné, consacre "l'engagement du président

de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la réforme de l'université et du renforcement de son rôle économique, en lui permettant de se transformer en un acteur productif contribuant au financement du développement". Pour sa part, M. Bouzred a salué "cette initiative pionnière qui consacre l'entrée de l'université dans le domaine de l'investissement financier, dans une démarche sans précédent reflétant la transformation qualitative du rôle de l'université en tant que partenaire clé dans la dynamique du développement économique". Il a souligné que cette expérience représente "un véritable soutien au développement du marché financier national et au renforcement de la culture de l'initiative et de l'esprit d'investissement", de même qu'elle met en avant "la maturité des compétences nationales et leur capacité à contribuer efficacement à la construction d'une économie diversifiée et durable, fondée sur le savoir et l'innovation".

ANIRA
Mise en demeure adressée à la chaîne Echourouk

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a adressé, dimanche, une mise en demeure à la chaîne Echourouk pour dépassement de la durée autorisée des spots publicitaires télévisuels, en violation du cahier des charges régissant les services de communication audiovisuelle, indique un communiqué de l'instance. L'ANIRA a précisé qu'"en dépit de son rappel, dans son communiqué du 2 février 2026, de la nécessité de se conformer aux dispositions légales et réglementaires relatives à la publicité audiovisuelle, dans l'espoir d'une adhésion volontaire fondée sur l'autorégulation et le respect des lois de la République, notamment après avoir accordé un délai suffisant aux chaînes pour prendre les dispositions commerciales et techniques nécessaires, certaines d'entre elles ont privilégié des considérations lucratives au détriment de l'intérêt du téléspectateur, de la qualité des programmes, et de la préservation de leur indépendance dans l'élaboration des grilles de programmes". Il a été établi, à l'issue de l'examen des contenus diffusés à travers les grilles de programmes des chaînes de télévision, que certaines d'entre elles ont persisté à allonger la durée maximale autorisée des spots publicitaires et à recourir de manière abusive au placement de produits durant la diffusion des programmes, en infraction aux dispositions du cahier des charges général imposables aux services de communication audiovisuelle, ce qui a conduit l'Autorité à convoquer ces chaînes", ajoute le communiqué. A l'issue de "l'audition des représentants des chaînes de télévision concernées au sujet de ces infractions, la majorité d'entre elles s'est engagée à se conformer aux lois, à l'exception de la chaîne Echourouk TV qui a refusé de s'y soumettre", lit-on dans le communiqué. Ainsi, "il a été procédé officiellement, ce jour, à la mise en demeure de la chaîne susmentionnée afin de l'enjoindre à se conformer, dans un délai de 72 heures à compter de la date de la notification de la décision de l'ANIRA, aux dispositions des articles 58 à 62 du décret exécutif n 24-250 fixant les dispositions du cahier des charges générales imposables aux services de communication audiovisuelle", selon la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL **EDIMARCOM-DIST**
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Electricité, gaz et pétrole

L'Algérie, un pivot de l'énergie en Afrique

Par B.Kamel

L'Algérie est un pivot de l'énergie en Afrique. De l'avis d'experts africains, l'Algérie est un acteur incontournable de l'industrie énergétique africaine. Elle peut également œuvrer à la sécurité énergétique dans le continent. Le psy offre en effet une sécurité de qualité en électricité en gaz et en pétrole au continent soit le bouclier énergétique pour l'Afrique qui se targue d'avoir un partenaire énergétique aussi stratégique et fidèle à la fois.

Comment l'Algérie aspire à sécuriser ses approvisionnements énergétiques en Afrique ? L'Algérie consolide sa présence énergétique en Afrique de l'ouest confortant ainsi son principe de partenariat Sud-Sud et elle vise aussi à sécuriser le continent et la partie du Sahel en multipliant ses initiatives énergétiques en faveur de pays du sahel. Qualifiée de géant géopolitique et géo énergétique, l'Algérie est en plus dotée d'un arsenal juridique et d'expertise en plus de son soutien à la réalisation du projet du gazoduc transsaharien. Il y a dix grands projets qui propulsent l'Algérie vers l'avenir en 2026. «Grâce à son expertise dans les hydrocarbures, à ses ambitions en énergies renouvelables et à sa position stratégique, l'Algérie peut contribuer fortement à la sécurité énergétique africaine», affirme en effet Rashid Ali Abdallah, directeur exécutif de la Commission africaine de l'énergie. Le directeur exécutif de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), Rashid Ali Abdallah, a souligné le rôle que peut jouer l'Algérie en faveur de la sécurité énergétique du continent grâce à sa grande expertise dans le domaine des hydrocarbures, à ses ambitieux programmes en matiè-

re d'énergies renouvelables et à sa position géographique stratégique. Dans une allocution lue en son nom par le chef de la Division des systèmes d'information sur l'énergie et des statistiques de l'AFREC, Samson Nougbohoue, à l'occasion d'un Iftar, organisé samedi à Alger par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), sous le slogan "L'énergie et l'eau au service du développement", Rashid Ali Abdallah a précisé que l'Algérie occupe une position stratégique dans le paysage énergétique africain. Outre le fait que l'Algérie jouit de son expertise dans les hydrocarbures, ses ambitions croissantes en matière d'énergies renouvelables et sa position géographique reliant l'Afrique, l'Europe et la Méditerranée, le même responsable souligne que le pays peut également contribuer à la sécurité énergétique du continent et au renforcement de l'intégration.

Le directeur exécutif de l'AFREC a souligné l'importance de la décision de nationalisation des hydrocarbures, le 24 février 1971, qui, a-t-il dit, au-delà du pétrole et du gaz, était une décision de souveraineté, d'appropriation de la décision nationale et de transformation des ressources naturelles en outils de développement national. Notre pays a prouvé, insiste-t-il, par cette décision, que le courage politique et la vision stratégique sont deux éléments clés pour réaliser l'indépendance économique.

"Aujourd'hui, dans un contexte marqué par la transformation rapide du paysage énergétique mondial, les tensions géopolitiques, l'accélération de la transition énergétique, les impératifs climatiques et le développement technologique, la question de la souveraineté énergétique reste primordiale pour l'Afrique", a-

t-il soutenu. Nougbohoue a, par la suite, expliqué que l'Afrique a grandement besoin d'une exploitation optimale et rationnelle de ses ressources à l'instar du pétrole, du gaz et des énergies renouvelables afin de parvenir à des taux de couverture adaptés à ses peuples, soulignant, au passage, l'importance de coordonner les efforts et de tirer parti des expériences des pays africains ayant réussi à réaliser un progrès tangible dans ce domaine, à l'instar de l'Algérie. De son côté, le président du CAAID, Mohamed Amine Boutalbi, a annoncé l'organisation de la 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce, les 9 et 10 mai 2026 à Alger, avec la participation de plus de 43 pays. Boutalbi a fait état de l'inscription, jusqu'à samedi sur la plateforme dédiée à l'événement, de près de 380 opérateurs économiques de l'étranger, précisant que le nombre total devrait atteindre 1.500 participants, avec la signature d'accords pour un montant de 1,4 à 1,8 milliard de dollars. Cette édition couvrira tous les secteurs, notamment le domaine énergétique, compte tenu des atouts considérables dont dispose notre pays en la matière et qui la qualifient à jouer un rôle pivot dans ce secteur sur le continent. Cette rencontre se veut un espace d'échange et de réflexion pour promouvoir l'investissement, réaliser le développement, renforcer la coopération et bâtir un avenir sûr et pérenne pour l'ensemble des pays du continent, a-t-il ajouté, affirmant que grâce aux capacités, aux ressources et aux opportunités prometteuses qu'elle recèle, l'Afrique est en mesure de devenir un véritable modèle de développement durable, si elle exploite judicieusement ses capacités.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les pays du Golfe, des victimes collatérales

Les Iraniens, paraît-il, très conscients de la gravité de la situation et de leur devenir dans cette guerre, font tout afin d'embraser la région. Ce qu'ils ont fait à leurs voisins du golfe relève de la provocation claire et pleine d'agressivité...les installations touchées, la plupart à caractère civile, n'avaient rien à avoir avec les bases militaires américaines dans ces pays. Cette guerre avant qu'elle ne devienne une réalité meurtrière et destructive portait dans ses allures les apparences d'un conflit qui risque de se propager sur la plus délicate zone du globe, par laquelle transite au fil de l'année, le tiers de l'énergie de la planète. Dans ce conflit, l'on peut reconnaître les belligérants directs qui sont l'Entité sioniste, l'Iran et les USA...mais, également d'autres acteurs qui ne sont pas directement concernés, alors qu'ils sont décisifs. Nous pouvons citer les Chinois et les Russes, un peu moins la Corée du Nord. Leur rôle est incontournable comme pourvoyeurs de l'Iran en armes et en technologie de pointe. Les britanniques ne sont pas du coup exclus de ce conflit, bien qu'ils s'y expriment trop peu. Le problème des pays du Golfe, ces entités politiques faibles et sans défense, toujours aux ordres des américains qu'ils ne sont capables ni de se défendre, non plus de pouvoir jouer un quelconque rôle dans la cessation du conflit...Ils seraient ainsi le maillon le plus faible de la chaîne...dans ce conflit les sionistes veulent utiliser les américains, d'ailleurs comme ils l'ont toujours fait, afin de supprimer un danger représenté par la montée en puissance de l'Iran. Les américains voient en l'Iran une puissance alliée de ses redoutables ennemis et concurrents, en l'occurrence les Russes et les Chinois...Les Iraniens se regardaient comme les héritiers d'une ancienne civilisation et un ancien empire qu'ils aspirent à faire renaître de ses cendres. Les russes et les chinois ne sont pas attirés par ses considérations, ils veulent plutôt rassembler les « rebelles » de ce monde, parmi lesquels l'Iran, dans une sorte d'organisation afin d'au moins réduire la puissance américaine et du coup son influence et son agressivité envers eux. Les européens, également acteurs indirects, ont cette fois-ci opté pour le rôle du spectateur à l'égard de ce qui se passe dans la région devenue subitement un brasier. Ils attendent les suites du conflit tout en souhaitant l'échec et la destruction de toutes les parties belligérantes. Peut-être chercheraient-ils à profiter économiquement de cette guerre qui risque d'anéantir certains pays et affaiblir d'autres. Mais attention ! Si cela continue quelques mois, les véhicules européens ne vont plus trouver de carburant pour pouvoir rouler..

Suite de l'escalade militaire au Moyen-Orient

Une cellule de crise pour les ressortissants algériens

Par Nadira FOUAD

Cette cellule de veille au suivi de la situation des membres de notre communauté et de nos concitoyens présents dans les pays concernés, vient à point nommé pour apporter aide et assistance devant ce qui se trame dans le monde en ce début du mois sacré du Ramadhan, surtout après l'escalade et les frappes contre la République iranienne, dans le cadre d'une coordination permanente avec nos missions diplomatiques et consulaires dans la région du Golf et Moyent Orient, mobilisées pour apporter toutes les formes de soutien et d'assistance nécessaires. Nos concitoyens établis à l'étranger doivent être protégés par les Ambassadeurs, corps accrédités et représentation consulaire en cas de péril. La commission de veille sera installée en application des instructions des hautes autorités du pays par le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Toutefois le ministre de la diaspora algérienne, Sofiane Chaib, a procédé, avant-hier

samedi, à l'installation d'une cellule de crise au niveau du ministère des Affaires étrangères, pour un suivi rigoureux de la situation de nos concitoyens établis à l'étranger à la suite de l'escalade militaire dangereuse et des développements dangereux que connaît la région du Moyen-Orient. La région est rentrée dans une situation instable depuis la guerre déclarée et les frappes dirigées contre l'Iran par l'Amérique et Israël à la fois. En effet et selon le communiqué de ce département et en application des instructions des hautes autorités du pays, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a procédé à l'installation d'une cellule de crise au niveau du ministère des Affaires étrangères, afin de suivre la situation de nos concitoyens à la suite de l'escalade militaire dangereuse et des développements que connaît la région du Moyen-Orient. Le département ministériel exhorte nos concitoyens présents dans la région à faire preuve de la plus grande vigilance et de prudence, et à rester en contact permanent avec nos représenta-

tions diplomatiques et consulaires pour faire face à la situation actuelle". Devant cet état de fait, le ministère des affaires étrangères interpelle nos concitoyens à plus de prudence en ces moments cruciaux qui risquent de bouleverser la stabilité de certaines régions y compris celle du Golf où les choses sérieuses ont commencé par ces frappes contre l'Iran. Le ministère des affaires étrangères et celui chargé de la Communauté algérienne installée à l'étranger informe nos concitoyens et les membres de notre communauté dans la région qu'un numéro vert est mis à leur disposition : 00213.21.50.45.00, les invitant à s'inscrire sur la plateforme numérique +DZ Travelers+, dédiée aux cas d'urgence et destinée aux citoyens algériens se trouvant hors du territoire national". A l'évidence, Sofiane Chaïb, Secrétaire d'état auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, est dans l'expectative devant l'escalade de la violence et les bouleversements géopolitiques dans le monde d'où l'impérative nécessité de garder un œil vigilant sur nos compatriotes et les orienter à plus de

coordination pour éviter la déperdition en ces moments incertains où le pire reste envisageable. Le ministre reste conscient de l'attention constante accordée par le président de la République à la prise en charge des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger. Il avait insisté sur ce chapitre lors de sa dernière entrevue hebdomadaire avec les journalistes où il avait réitéré sa ferme détermination à préserver et à défendre nos concitoyens, binationaux, OQTF conformément à la constitution algérienne de 2020, et notamment lors de sa cérémonie de prestation de serment avait-il insisté. Or, devant ce contexte international opaque et ambigu à la fois, les représentations diplomatiques algériennes doivent veiller à la sécurité et la stabilité des Algériens résidents à l'étranger. L'Algérie dispose d'un réseau diplomatique étendu comprenant environ 99 ambassades réparties à travers le monde, en plus de nombreux consulats. Ces représentations, réparties sur plusieurs continents que sont l'Europe, l'Asie, l'Afrique, et l'Amérique, assurent la gestion des intérêts de l'État et de la communauté nationale à l'étranger.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OPEP dicte le tempo pétrolier

La décision d'augmenter la production de pétrole prise dimanche par huit membres de l'OPEP+ intervient dans un contexte géopolitique explosif, marqué par l'escalade militaire autour de l'Iran et les menaces sur les routes stratégiques d'approvisionnement. L'Algérie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, Oman, le Kazakhstan et la Russie ont convenu d'injecter 206 000 barils supplémentaires par jour à partir d'avril, reprenant ainsi le plan de retour progressif aux niveaux de production d'avant les coupes volontaires, selon un communiqué officiel. Pour Alger, cette décision se traduira par une hausse d'environ 6 000 barils par jour, portant la production nationale à près de 977 000 barils quotidiens, d'après le ministère des Hydrocarbures. L'organisation justifie cet ajustement par des « fondamentaux solides » et des stocks mondiaux relativement faibles. Mais derrière ce discours de stabilité se profile surtout l'ombre du conflit régional. Depuis les frappes américano-israéliennes contre l'Iran, la crainte majeure concerne le détroit d'Ormuz, par où transite environ 20 % de la consommation mondiale de pétrole. Plusieurs armateurs ont déjà suspendu leurs passages, tandis que Téhéran évoque une fermeture « de facto » du détroit. « C'est un signal, pas une solution, prévient Jorge Leon, analyste chez Rystad Energy, cité par l'AFP. Selon lui, si Ormuz est bloqué, « 206 000 barils supplémentaires font très peu pour détendre le marché », la perte potentielle d'offre pouvant atteindre 8 à 10 millions de barils par jour. Les prévisions de prix s'envolent. Le conseiller économique russe Kirill Dmitriev estime que le baril pourrait atteindre 100 dollars rapidement, relaye BFMTV, contre environ 72 dollars avant le déclenchement des hostilités. Homayoun Falakshahi, analyste chez Kpler, évoque même un scénario supérieur à 120 dollars en cas de guerre prolongée et d'embrasement régional. Ajay Parmar, d'ICIS, anticipe pour sa part un retour vers 100 dollars si la fermeture d'Ormuz se confirme. À plus court terme, Amina Bakr, spécialiste de l'OPEP+ chez Kpler, prévoit des cours entre 85 et 90 dollars dès la réouverture des marchés, soulignant que « la logistique et les risques de transit comptent davantage que les quotas de production ». En somme, l'augmentation décidée par l'OPEP+ apparaît moins comme un véritable levier d'apaisement que comme un geste politique destiné à rassurer les marchés.

Téléphonie mobile

Djezzy déploie son réseau 5G dans 18 wilayas

L'opérateur de téléphonie mobile, Djezzy, a annoncé, dimanche dans un communiqué, la mise en service de son réseau 5G dans 18 wilayas. "Conformément au cahier des charges, Djezzy a entamé, dès l'attribution de la licence en décembre dernier, le déploiement de son réseau 5G dans les 8 wilayas initialement prévues pour la 1ère année et qui sont: Alger, Oran, Constantine, Sétif, Skikda, Ouargla, Tlemcen et Blida", précise la même source. En plus de ces 8 wilayas, l'opérateur a décidé d'"anticiper le déploiement de son réseau 5G dans 10 autres wilayas, prévu pour la 2ème année, à savoir Timimoun, Mostaganem, Tizi Ouzou, Bejaïa, Annaba, Batna, Bordj Bou Arreridj, In Salah, Tougourt et Tindouf", est-il ajouté. A cette occasion, l'opérateur invite ses clients dans les wilayas couvertes à "souscrire au service 5G et à profiter d'un réseau très haut débit, offrant des performances adaptées à tous les usages numériques de la vie quotidienne". En outre, Djezzy informe ses clients, présents et futurs, de la poursuite de déploiement de ce réseau, de "manière progressive parallèlement à l'extension graduelle de la couverture sur le territoire national".

Sécurité énergétique du continent

L'AFREC souligne le rôle que peut jouer l'Algérie

Le Directeur exécutif de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), Rashid Ali Abdallah, a souligné le rôle que peut jouer l'Algérie en faveur de la sécurité énergétique du continent grâce à sa grande expertise dans le domaine des hydrocarbures, à ses ambitieux programmes en matière d'énergies renouvelables et à sa position géographique stratégique. Dans une allocution lue en son nom par le chef de la Division des systèmes d'information sur l'énergie et des statistiques de l'AFREC, Samson Nougbohoue, à l'occasion d'un Iftar, organisé samedi à Alger par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), sous le slogan "L'énergie et l'eau au service du développement", M. Rashid Ali Abdallah a précisé que "l'Algérie occupe une position stratégique dans le paysage énergétique africain". Il a ajouté que "grâce à son expertise dans le domaine des hydrocarbures, à ses ambitions croissantes en matière d'énergies renouvelables et à sa position géographique reliant l'Afrique, l'Europe et la Méditerranée, l'Algérie peut contribuer à la sécurité énergétique du continent

et au renforcement de l'intégration". Après avoir évoqué l'expérience de l'Algérie dans le secteur de l'énergie, qui lui a permis d'atteindre des taux de couverture importants, notamment dans le domaine de l'électricité, le Directeur exécutif de l'AFREC a souligné l'importance de la décision de nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971), qui, a-t-il dit, "au-delà du pétrole et du gaz, était une décision de souveraineté, d'appropriation de la décision nationale et de transformation des ressources naturelles en outils de développement national". Par cette décision, "l'Algérie a prouvé que le courage politique et la vision stratégique sont deux éléments clés pour réaliser l'indépendance économique", a-t-il déclaré. "Aujourd'hui, dans un contexte marqué par la transformation rapide du paysage énergétique mondial, les tensions géopolitiques, l'accélération de la transition énergétique, les impératifs climatiques et le développement technologique, la question de la souveraineté énergétique reste primordiale pour l'Afrique", a-t-il soutenu. Dans une déclaration à la presse, M. Nougbohoue a expliqué que "l'Afrique a

grandement besoin d'une exploitation optimale et rationnelle de ses ressources (pétrole, gaz et énergies renouvelables) afin de parvenir à des taux de couverture adaptés à ses peuples", soulignant "l'importance de coordonner les efforts et de tirer parti des expériences des pays africains ayant réussi à réaliser un progrès tangible dans ce domaine, comme l'Algérie". Pour sa part, le président du CAAID, Mohamed Amine Boutalbi, a annoncé l'organisation de la 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce, les 9 et 10 mai 2026 à Alger, avec la participation de plus de 43 pays. Boutalbi a fait état de l'inscription, jusqu'à samedi sur la plateforme dédiée à l'événement, de près de 380 opérateurs économiques de l'étranger, précisant que le nombre total devrait atteindre 1.500 participants, avec la signature d'accords pour un montant de 1,4 à 1,8 milliard de dollars. Cette édition couvrira tous les secteurs, notamment le domaine énergétique, compte tenu des atouts considérables dont dispose l'Algérie en la matière et qui la qualifient à jouer un rôle pivot dans ce secteur sur le continent.

Opep+

L'Algérie et sept autres pays décident un nouvel ajustement de production

L'Algérie et sept autres pays de l'Opep+ ont décidé, dimanche, un ajustement volontaire de leur production pétrolière, en injectant sur le marché de 206.000 barils par jour à partir du mois d'avril prochain, tout en réaffirmant leur engagement d'adopter une approche prudente en faveur de la stabilité du marché. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle de coordination, tenue par visioconférence, regroupant les huit pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) mettant en œuvre des réductions volontaires de production, à savoir : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats

arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. Au cours de cette rencontre de coordination, à laquelle a participé le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, les participants ont pris cette décision à l'issue d'un "échange approfondi et constructif sur les perspectives à court terme du marché pétrolier international, dans un environnement économique encore empreint d'incertitudes, mais porteur de signes encourageants d'amélioration graduelle", a expliqué le ministère des Hydrocarbures et des Mines dans un communiqué. "Les ministres ont relevé que la modération actuelle de la demande, principalement liée à des

facteurs saisonniers, devrait progressivement s'atténuer, laissant place à un raffermissement progressif de la consommation au cours des prochains mois", ajoute la même source. Les participants ont réaffirmé, à cette occasion, leur engagement à maintenir des consultations régulières et à agir de manière responsable, coordonnée et proactive, en vue de préserver la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier international, selon le communiqué. Pour l'Algérie, cette décision se traduit par une hausse de 6.000 barils par jour à partir d'avril, pour atteindre une production journalière de 977.000 barils, a fait savoir le ministère.

Hydraulique

Examen des perspectives d'implication des start-up et des micro-entreprises

Taha Derbal et Nouredine Ouadah examinent, dimanche à Alger, les moyens de renforcer la coopération avec les start-up et les micro-entreprises dans les domaines liés au secteur de l'hydraulique. La séance de travail, tenue au siège du ministère de l'Hydraulique, est consacrée à l'examen des perspectives d'implication des start-up et des micro-entreprises dans la réalisation d'ouvrages hydrauliques, la fabrication d'équipements hydrauliques, la prestation de services et le développement de technologies d'économie de l'eau, précise un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui a réuni des cadres des deux ministères et des représentants

de start-up et de micro-entreprises opérant dans le domaine de l'hydraulique, les discussions portent sur les moyens de renforcer le partenariat entre le secteur de l'hydraulique et celui de l'Economie de la connaissance, en vue de promouvoir l'investissement dans l'industrie et la production de matériels et d'équipements d'hydraulique, afin d'augmenter le volume de la production nationale, de poursuivre la rationalisation des dépenses publiques et de réduire la facture d'importation dans ce domaine. Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, souligne «la disposition du secteur à accompagner les chefs d'entreprises nationales souhaitant se lancer

dans la production de matériels et d'équipements hydrauliques, un domaine qui connaît un déficit au niveau local », tout en encourageant l'investissement dans des technologies innovantes permettant d'économiser l'eau et d'assurer la durabilité des ressources hydriques. Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, estime que cette rencontre constitue une opportunité pour «faire connaître les potentialités du secteur de l'hydraulique aux start-up et aux micro-entreprises», afin qu'elles puissent proposer des services qui répondent aux exigences du moment.

Journée mondiale de la Protection civile dans les wilayas du centre Promotion d'agents et renforcement de leur disponibilité

Les wilayas du centre du pays ont célébré, dimanche, la Journée mondiale de la Protection civile (1er mars) à travers des cérémonies marquées par la promotion d'agents et le renforcement de leur état de disponibilité. Les sièges des directions de la Protection civile des wilayas du centre ont abrité les festivités organisées cette année sous le slogan "Gestion des risques environnementaux pour un avenir résilient et durable", en présence des autorités locales.

Cette célébration a constitué une opportunité pour la reconnaissance des efforts considérables consentis par les agents de la Protection civile pour la protection des citoyens et de leurs biens, ainsi que leur engagement à améliorer les performances et à consolider la capacité d'intervention face aux situations d'urgence. A Blida, le secteur a été renforcé par la création d'une brigade cynotechnique, qui s'ajoute à cinq autres unités spécialisées, à l'instar des équipes de plongée, d'intervention en milieux périlleux, de lutte contre les inondations, de lutte contre les feux de forêts ainsi que l'unité d'intervention rapide.

L'événement a été également marqué par la promotion en grade de 167 agents, dans le cadre de la valorisation de leurs efforts au service de la sécurité publique. Dans la wilaya de Djelfa, des manoeuvres de simulation ont été organisées afin de démontrer la disponibilité opérationnelle des équipes, à travers notamment un exercice de gestion d'un séisme et l'intervention dans un atelier illégal contenant des substances chimiques radioactives, avec un renforcement de la coordination entre les différentes unités. Soixante-quatorze (74) agents ont été promus en grade, à cette occasion, outre la distinction des lauréats de compétitions sportives et l'ouverture d'un nouveau dortoir au siège principal pour améliorer les conditions d'accueil des agents.

A Tipasa, l'occasion a donné lieu à des démonstrations des activités des équipes spécialisées, dont les unités cynotechnique, les plongeurs professionnels, les brigades de lutte contre les feux de forêts et celle chargé du sauvetage en situations périlleuses. Le bilan annuel des interventions liées aux incendies de

forêts, aux noyades et aux accidents de la circulation a également été exposé, avec un accent particulier sur la prévention des risques. Cinquante-quatre (54) agents ont été promus en grade, parallèlement à la remise de distinctions aux lauréats de concours intellectuels et sportifs et des décisions d'attribution de logements promotionnels aidés (LPA). A Tizi Ouzou, la journée a notamment été consacrée à la présentation du bilan des interventions effectuées l'année dernière par les agents de la Protection civile, soit 32.645 opérations au total, dont des opérations de secours aux personnes, des interventions lors d'accidents de la circulation, d'incendies et d'autres opérations diverses. L'occasion a également été donnée d'aborder la formation de secouristes bénévoles. Selon un bilan chiffré (2010-2026), 4.031 personnes ont été formées au total. Ces diplômés sont désormais prêts à intervenir et à porter secours à la population. Les femmes représentent 46 % de ces effectifs formés, soit 1.854 femmes. Les festivités ont été ponctuées de promotions en grade et d'exercices de simulation.

Travaux publics

Djellaoui inspecte un tronçon de l'autoroute Est-Ouest

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui a effectué, dimanche à Aïn Defla, une sortie de terrain au cours de laquelle il a inspecté un tronçon classé "point noir" de l'autoroute Est-Ouest, dans sa partie reliant les localités d'Ouled Berahma (commune de Zeddine) et El Hadjaj (commune de Tiberkanine), sur une distance de 20 km, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette visite, précise la même source, un exposé technique détaillé sur les résultats de l'étude d'expertise ordonnée par le ministre concernant ce tronçon a été présenté, comportant un diagnostic de l'état de la route, une analyse des causes des dysfonctionnements enregistrés, ainsi que les solutions proposées en vue de l'inscription d'une opération de maintenance et de réhabilitation. La route concernée s'inscrit dans le cadre d'une étude d'expertise relative à la maintenance et au renforcement de l'autoroute



Est-Ouest, dans son tronçon reliant Tessala El Merdja aux limites ouest de la wilaya de Chlef, sur une distance de 215 km. En marge de cette sortie, le ministre a visité l'Institut national des travaux publics et des infrastructures de base d'Aïn Defla, où il a souligné la nécessité de doter l'institut des équipements et matériels nécessaires afin de lui permettre d'accomplir ses missions dans les meilleures conditions.

Il a également donné des instructions pour l'intégration de la spécialité des infrastructures de base dans le système de formation de l'institut, affirmant que cet établissement s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de formation du secteur, aux côtés de l'Ecole supérieure de management des travaux publics de Sidi Abdellah et de l'Ecole des métiers des travaux publics de la wilaya de Djelfa, selon le communiqué.

Sûreté de la wilaya d'Alger

23.000 capsules de psychotropes saisis et 10 individus arrêtés

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de 10 individus et à la saisie de plus de 23.000 capsules psychotropes dans le cadre de deux affaires distinctes, indique dimanche un communiqué des mêmes services. «Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes de la deuxième circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar, ont démantelé, la semaine

écoulée, deux réseaux criminels composés de 10 individus impliqués dans le trafic de substances psychotropes, avec la saisie de plus de 23.000 capsules», précise le communiqué. Cette opération a été menée «suite à d'intenses investigations de terrain ayant permis aux enquêteurs de dévoiler l'activité de deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic illicite de substances psychotropes. Les membres de ces réseaux ont été identifiés et arrêtés successivement, avec la saisie de la quantité

susmentionnée de psychotropes, qui était dissimulée à l'intérieur des domiciles des suspects», ajoute-t-on de même source. L'opération s'est soldée par la saisie de «23.365 capsules de psychotropes, d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 10.900.000 centimes issue des revenus du trafic, ainsi que de 3 véhicules touristiques et d'une moto-cycliste utilisés pour le transport de ces substances». «Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent.

Accidents de la route

05 morts et 211 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 211 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Béchar, avec deux morts et un blessé, suite à une collision entre deux camions, survenue sur la RN 6, précise la même source. Durant la même période, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à quatre personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffage dans les wilayas de Naâma et Saïda. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de trois incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Blida et Tiaret. En outre, les unités de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou sont intervenues suite à l'explosion de gaz de ville, suivie d'un incendie qui s'est déclaré dans une habitation située dans la daïra de Draâ Ben Khedda, ayant causé des brûlures de 2e degré à deux personnes, conclut le bilan.

ANP

Deux terroristes abattus à Aïn Defla

Deux terroristes ont été abattus et des munitions ont été récupérées à Aïn Defla par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la forêt de Zeddine, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la forêt de Zeddine dans le Secteur militaire d'Aïn Defla en 1re Région militaire, des détachements de l'Armée nationale populaire ont abattu, aujourd'hui 1er mars 2026, 02 terroristes et récupéré 02 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions», précise la même source. Cette opération, «qui est toujours en cours, confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'ANP à éliminer les résidus de ces criminels, jusqu'à leur éradication et de veiller à la préservation de la paix et de la sécurité à travers l'ensemble du territoire national, notamment durant ce mois béni», ajoute le communiqué du MDN.

Saisie d'une grosse quantité de psychotropes et 35 kilos de cannabis



Alger, les services de police ont démantelé un réseau criminel et arrêté huit personnes. Ces dernières sont mises en cause dans une affaire de narcotrafic, notamment après la saisie de 853 010 psychotropes et 35 kilogrammes de cannabis. Selon un communiqué de la Sûreté d'Alger, l'opération a été menée par les éléments de la police judiciaire de Bouchaoui à la suite d'informations fiables. Les suspects envisageaient d'écouler la drogue pendant le mois sacré de Ramadhan. Les policiers ont saisi, par ailleurs, une somme de 1,4 million de dinars, onze véhicules et une moto. Les membres du réseau ont été présentés au procureur de la République chargé de l'affaire.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية

Office de Promotion et de
Gestion Immobilière de la
Wilaya de RELIZANE
Direction Générale
N°...../OPGI.R/DG/2026



ديوان الترقية والتسيير العقاري
لولاية غليزان
المديرية العامة

رقم: / د.ت.ع.م.ع. 2026/

MISE EN DEMEURE N°01

• Rattrapage du retard

• Renforcement du chantier en moyen humains et matériels

- Vu le marché N°39/2025 du 03/12/2025 contracté avec l'entreprise DAHMANE ABDELKADER portant réalisation en tous corps d'Etat T.C.E et VRD 40/1110/2000 LOGTS LPL Année 2024 Commune de KALAA pour un délai de 10 mois.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°139/2025 notifié à l'entreprise en date du 03/12/2025.
- Vu l'article N°09 du décret exécutif N°16-224 Du 22 Aout 2016.
- Vu le planning d'exécution des travaux visé par l'entreprise.
- Vu les graves insuffisances constatées au niveau de l'exécution des travaux.
- Vu le non-respect du planning contractuel d'exécution des travaux.
- Vu l'absence d'un représentant permanent sur le chantier.
- Vu l'absence du journal de chantier sur site, conformément aux exigences réglementaires.
- Vu l'insuffisance des moyens humains et matériels affectés au chantier.
- Vu le non-respect des instructions du Maître d'Ouvrage et du bureau d'étude et du CTC
- Vu l'absence de réponse aux observations consignées dans les procès-verbaux établis par le bureau d'étude.
- Vu la lettre de mise en demeure n°01 du 22/01/2026 notifiée à l'entreprise en date du 02/02/2026

L'entreprise **DAHMANE ABDELKADER** dont le siège est sis à la Zone d'activités lot n02 chattia bouzeghaia zeboudja W.Chlef.

EST MISE EN DEMEURE SOUS HUITAINE POUR :

- Désigner un représentant permanent et qualifié sur le chantier.
 - Mettre à disposition du cahier de chantier.
 - Doter le chantier en moyens humains, matériels et logistiques suffisants afin d'assurer le bon déroulement des travaux.
 - Élaborer un planning actualisé de rattrapage précisant les mesures envisagées pour rattraper le retard constaté.
 - Accélérer le rythme d'exécution des travaux et prendre toutes les dispositions nécessaires pour rattraper le retard.
 - Se conformer strictement aux instructions du Maître d'Ouvrage et du bureau d'étude t du CTC
 - Lever les réserves et répondre aux observations consignées dans les procès-verbaux des réunions précédentes.
 - Mettre en œuvre les mesures techniques nécessaires pour garantir la qualité des travaux et le respect des spécifications techniques à toutes les phases d'exécution.
- Il est rappelé également à l'entreprise que la date contractuelle de réception du projet est fixée au mois d'octobre 2026.

Par conséquent, à défaut de remédier à cette situation dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de la première publication de la présente dans les journaux quotidiens nationaux, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur ainsi que par les clauses contractuelles seront appliquées à l'encontre de l'entreprise .

Le Directeur Général

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631003740 03.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية

Office de Promotion et de
Gestion Immobilière de la
Wilaya de RELIZANE
Direction Générale
N°...../OPGI.R/DG/2026



ديوان الترقية والتسيير العقاري
لولاية غليزان
المديرية العامة

رقم: / د.ت.ع.م.ع. 2026/

MISE EN DEMEURE N°01

• Rattrapage du retard

• Renforcement du chantier en moyen humains et matériels

- Vu le marché N°24/2025 du 23/07/2025 contracté avec l'entreprise ZEGGAI Miloud portant réalisation en tous corps d'Etat T.C.E et VRD 62/890/2000 LOGTS LPL Année 2024 Commune de RELIZANE pour un délai de 12 mois.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°95/2025 notifié à l'entreprise en date du 23/07/2025.
- Vu l'article N°09 du décret exécutif N°16-224 Du 22 Aout 2016.
- Vu le planning d'exécution des travaux visé par l'entreprise.
- Vu les graves insuffisances constatées au niveau de l'exécution des travaux.
- Vu le non-respect du planning contractuel d'exécution des travaux.
- Vu l'absence d'un représentant permanent sur le chantier.
- Vu l'absence du journal de chantier sur site, conformément aux exigences réglementaires.
- Vu l'insuffisance des moyens humains et matériels affectés au chantier.
- Vu le non-respect des instructions du Maître d'Ouvrage et du bureau d'étude et du CTC
- Vu l'absence de réponse aux observations consignées dans les procès-verbaux établis par le bureau d'étude.
- Vu la lettre de mise en demeure n°01 du 22/01/2026 notifiée à l'entreprise en date du 02/02/2026

L'entreprise **ZEGGAI Miloud** dont le siège est sis à 10 Rue Oued Ali Mohamed MENDES W-RELIZANE

EST MISE EN DEMEURE SOUS HUITAINE POUR :

- Désigner un représentant permanent et qualifié sur le chantier.
 - Mettre à disposition du cahier de chantier.
 - Doter le chantier en moyens humains, matériels et logistiques suffisants afin d'assurer le bon déroulement des travaux.
 - Élaborer un planning actualisé de rattrapage précisant les mesures envisagées pour rattraper le retard constaté.
 - Accélérer le rythme d'exécution des travaux et prendre toutes les dispositions nécessaires pour rattraper le retard.
 - Se conformer strictement aux instructions du Maître d'Ouvrage et du bureau d'étude t du CTC
 - Lever les réserves et répondre aux observations consignées dans les procès-verbaux des réunions précédentes.
 - Mettre en œuvre les mesures techniques nécessaires pour garantir la qualité des travaux et le respect des spécifications techniques à toutes les phases d'exécution.
- Il est rappelé également à l'entreprise que la date contractuelle de réception du projet est fixée au mois de Septembre 2026.

Par conséquent, à défaut de remédier à cette situation dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de la première publication de la présente dans les journaux quotidiens nationaux, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur ainsi que par les clauses contractuelles seront appliquées à l'encontre de l'entreprise .

Le Directeur Général

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631003741 03.03.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
DAIRA D'AIN EL ARBA
COMMUNE TAMZOURA

AVIS D'ADJUDICATION

le président de l'assemblée populaire communale de Tamzoura informe le public qu'il sera procédé au siège de la commune une adjudication aux enchères publiques avec admission de soumission cachetées relatives à la location d'immeuble communal cité au tableau suivant :

N°	Adresse	Surface	Prix d'ouverture	Durée
01	Boulevard Mohamed khemisti	5006m ²	60.000.00	03 années

toute personne intéressée par la présente adjudication doit se présenter à la commune de Tamzoura (bureau secrétaire général) pour retirer le cahier des charges contre un paiement des droits y afférant soit :7000.00 DA.

conditions de participation :

-toute personne en sa qualité personnelle qui jouit de droits civils et de la capacité de remplir financièrement et qui n'était pas en mesure de défaut de remboursement ou causé une perte ou altération des ressources municipales .

un fichier administratif comportant , outre du cahier des charges , les documents suivants est déposé:

- reçu de 7000.00da
- demande manuscrite portant le numéro de téléphone et l'adresse exacte .
- photocopie de l'original de la CNI
- extrait de rôle (moins de 03 mois)
- attestation de mise à jour vis-à-vis (cnas -casnos-cacobath).
- carte fiscale -
- caution bancaire ou chèque visé ou nom du trésorier intercommunal de Ain el arba
- la durée du dépôt des offres est fixée à (15) jours à partir de la première parution de cet avis dans la presse nationale .
- l'adjudication à lieu le cinquième jour suivant la date limite du dépôt des offres à 10:00h .
- si ce dernier est un jour férié, il est reporté au lendemain de la fin de ce jour.
- la commune conservera les dossiers des participants après la fin du processus de l'adjudication .
- en cas d'anfractuosité , l'offre sera redécuré avec des annonces locales dans les (10) jours .

Le président de l'Assemblée
Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631003605 03.03.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
SUBDIVISION FONCTIONNELLE
(PARC A MATERIEL)

2^{ème} AVIS D'INFRUCTUOSITE

D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
PORTANT :

ACQUISITION DU MATERIEL

- Lot N°01/ Six (06) Camions double cabine à benne
- Lot N°02/ Onze (11) Camion à benne 3.5T
- Lot N°03 / Un (01) véhicule utilitaire 4x4 tout terrain
- Lot N°04 / Quatre (04) véhicules utilitaire 4x2

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de matériel sur le compte spécial 181.101.0000 :

- Lot N°01/ Six (06) Camions double cabine à benne
- Lot N°02/ Onze (11) Camion à benne 3.5T
- Lot N°03 / Un (01) véhicule utilitaire 4x4 tout terrain
- Lot N°04 / Quatre (04) véhicules utilitaire 4x2, paru dans le quotidien national « الروح الرياضية » en date du : 18/12/2025 ; le carrefour d'algerie le 21/12/2025

Sur le compte spécial 181.101.0000, est déclare infructueux

Le Directeur

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631003679 03.03.2026

Environnement

Retour inquiétant au jet anarchique des déchets ménagers

Par B. Habib

Le retour fracassant du jet d'ordures ménagères dans les bas quartiers et les quartiers à densité humaine importante, durant ce mois de Ramadhan, a contraint les APC à redoubler d'efforts en matière de rotation de camions de collecte alors que d'autres communes les plus pauvres notamment se sont contentées d'utiliser le matériel de bord disponible, faute de location ou d'adjudication exigeant un financement conséquent.

A Oran, malgré les moyens importants et financiers alloués au secteur de la collecte et du renforcement des bacs pour y mettre les restes alimentaires, plusieurs quartiers sont touchés dans les jets anarchiques d'ordures. Le non civisme de certains consommateurs et le non respect des horaires de passage de camions de ramassage ont généré des agglutine-



ments de déchets en tous genres sur les trottoirs et au bas d'immeubles. Des consignes ont été données par les secteurs urbains aux citoyens concernés afin de respecter les horaires de la circulation des camions de collecte, dans le but d'alléger la pression pesant régulièrement sur les agents de ramassage mais rien à faire puisque ce sont toujours le

mêmes pratiques qui reviennent et les mêmes fallacieux, évoqués par les pollueurs des quartiers. Personne n'est dupe, le citoyen lambda qui se plaint continuellement des flambées et du pouvoir d'achat, est celui là même qui, au pire moment de ses déboires, voit, à ses dépens, la cause de la dégradation de son propre environnement.

Ramadhan à Oran

Le pain, entre bénédiction et abandon

Par Youcef Chaïbi

En ce mois sacré de Ramadhan, période de piété, de partage et de solidarité, un spectacle désolant continue pourtant de ternir le décor de nos quartiers à Oran. Chaque soir, au lendemain de l'iftar, des quantités impressionnantes de pain sont retrouvées jetées dans les poubelles, abandonnées sur les trottoirs ou éparpillées près des bacs à ordures. De Cité Petit à Eckmühl, en passant par Médioni ou Mdina Jdida, la scène se répète inlassablement. Des sachets remplis de galettes entières, parfois à peine entamées, finissent leur course parmi les déchets ménagers. Une image choquante dans un pays où le pain a toujours été considéré comme une ni'ma, une bénédiction. Autrefois, dans les foyers oranais, on ramassait le moindre morceau tombé à terre. On le portait aux lèvres par respect avant de le déposer dans un coin propre. Les restes étaient soigneusement conservés pour être recyclés en chapelure, en "M'hamsa" ou donnés aux animaux. Le gaspillage était

perçu comme un manque de reconnaissance envers la subsistance divine. Aujourd'hui, la surconsommation du Ramadhan a transformé nos habitudes. Tables débordantes, achats excessifs, multiplication des pains traditionnels et industriels... On achète plus que nécessaire, par crainte de manquer, par habitude ou par mimétisme social. Résultat : des centaines de baguettes et de galettes prennent le chemin des décharges chaque soir. Cette situation interpelle à plusieurs niveaux. Sur le plan moral d'abord, car le Ramadhan est censé nous rappeler la valeur de chaque bouchée et la souffrance de ceux qui manquent du strict nécessaire. Sur le plan économique ensuite, car le pain est subventionné par l'État, ce qui signifie que ce gaspillage a un coût collectif. Sur le plan environnemental enfin, puisque ces déchets supplémentaires alourdissent la charge des services communaux déjà sous pression. Des initiatives citoyennes émergent timidement : certaines personnes récupèrent le pain pour l'acheminer vers des éleveurs ou le transformer en alimentation animale. Mais ces actions res-

sent insuffisantes face à l'ampleur du phénomène. Le Ramadhan devrait être l'école de la modération. Il nous enseigne la patience, la retenue et la gratitude. Le pain, symbole universel de subsistance et de vie, mérite mieux que la poubelle. Il est peut-être temps de réapprendre, collectivement, à acheter selon nos besoins réels, à transmettre aux plus jeunes le respect des aliments et à redonner au pain la place qu'il occupait autrefois dans nos maisons : celle d'un bien précieux, jamais d'un déchet. Pour Larbi Sandouk, un retraité de Vidal Manéga « Chaque soir, en sortant pour la prière des tarawih, je vois des sacs remplis de pain jetés près des bacs à ordures. C'est vraiment choquant, surtout en ce mois sacré », témoigne Larbi Sandouk, habitant d'un quartier populaire d'Oran. « On achète plus que nécessaire par habitude ou par peur de manquer, puis on finit par tout jeter. Pourtant, il suffirait de mieux calculer nos besoins ou de partager avec les familles dans le besoin. Le Ramadhan est un mois de solidarité, pas de gaspillage. »

Université d'Oran 2

Ouverture des inscriptions au concours de Doctorat dans trois spécialités

L'université d'Oran 2 «Mohamed Ben Ahmed» a ouvert les inscriptions au concours de Doctorat pour l'année universitaire 2025/2026, dans trois spécialités du domaine des lettres et langues étrangères (Faculté des langues étrangères). Les spécialités concernées sont les suivantes: Espagnol (date du concours : 7 avril 2026) dans les spécialités Analyse et interprétation de textes (6 places) et Linguistique appliquée à l'espagnol (6 places) et la langue allemande (date du concours: 11 avril 2026) dans les spécialités Linguistique appliquée et compétences linguistiques (06 places) et Enseigne-

ment de la langue allemande et pratiques pédagogiques (06 places), sachant que le dernier concours de Doctorat dans ces deux filières remonte à 2018. Cette année, le premier Doctorat sous le système LMD Licence-Master-Doctorat en langue russe (date du concours : 15 avril 2026) a également été ouvert dans les spécialités pédagogie (03 places) et sciences du langage (03 places). Les inscriptions se font exclusivement en ligne via la plateforme PROGRES à l'adresse suivante: https://progres.mesrs.dz/doctorat_lle_aero/, ? et ce, du 21 février au 4 mars 2026, sans qu'il soit nécessaire de télécharger un dossier. Il suffit de saisir les informations du candidat (nom et prénom, date de naissance...) et son numéro national, son numéro de Baccalauréat et son numéro de Master, en choisissant la filière et la spécialité, tout en veillant à vérifier l'exactitude des informations saisies. Les concours auront lieu à la Faculté des langues étrangères du pôle universitaire «Abdelmalek Mortad Belkaïd» d'Oran. Les candidats peuvent également se présenter à l'échelle nationale dans d'autres établissements universitaires en utilisant le même compte, sachant que la plateforme n'autorise pas l'inscription.

Constructions illicites

Une année de lutte intensive à Arzew

Dans une volonté ferme de reconquérir l'espace public, la commune d'Arzew affiche un bilan annuel probant. Sous l'impulsion de l'Assemblée populaire communale (APC), les interventions se sont multipliées pour faire respecter les règles d'urbanisme et libérer les zones de circulation piétonne. Les opérations les plus récentes ont ciblé des points névralgiques. À proximité du jardin public et à Haï Akid Athmane, les services municipaux ont démolé des extensions illégales de commerces qui obstruaient le passage et causaient des nuisances aux riverains. A la Place du 1er Novembre, les terrasses de cafés qui s'étaient approprié les trottoirs ont été supprimées pour rétablir la fluidité du passage. Pour chaque intervention, la municipalité a mis en place un protocole de nettoyage immédiat. L'évacuation rapide des gravats garantit non seulement la sécurité, mais aussi l'amélioration esthétique instantanée des quartiers touchés. « Ces opérations s'inscrivent dans un programme permanent visant à réguler l'activité commerciale et à protéger notre cadre de vie », souligne la municipalité. Ce message de fermeté s'aligne sur la politique globale de la Wilaya d'Oran (consulter les actualités locales sur le site officiel) pour éradiquer les empiètements sur le domaine public. La ville prévient que cette campagne de régularisation se poursuivra de manière systématique dans l'ensemble des quartiers.

R.L.

Marcel Khalifa à Oran le 4 Mars

Quand le chant engagé est réincarné par un trio virtuose

Marcel Khalifa, le compositeur musicien et poète libanais, tant adulé en Algérie, est enfin de retour à Oran après sa première escale à l'Opéra d'Alger à la faveur des veillées ramadanesques où s'entremêlent mélancolie, souvenirs pas lointains, poésie et chanson engagée évidemment. Le chanteur aimé et très apprécié par les Algériens durant des générations se produira le 4 mars à la salle de cinéma «Le Maghreb» sise en plein centre de la rue Larbi Benmhidi après qu'il fut annoncé initialement à la salle de l'Auditorium de l'hôtel «Le Méridien». Après une longue éclipse Marcel Khalifa refait son apparition sous un autre visage, un autre phototype incarné pour la circonstance par un trio inédit composé par ses deux fils musiciens Ramy Khalifa et Sari Khalifa, un cocktail exceptionnel où se conjugue le passé et le présent et où les nostalgiques du chant engagé et de la cause Palestinienne voyagent entre «Mountatassiba Kamati Amchi» et Ghaza en pleurs depuis le 7 octobre 2023. Des moments forts de retrouvailles entre le chanteur et son public algérien particulièrement oranais à la faveur de sa deuxième sortie prévue le 4 mars à Oran après ses deux soirées à Alger avant de rallier Constantine à la salle «Ahmed Bey» pour clôturer son voyage artistique en Algérie. Le déplacement artistique de Khalifa en Algérie est marqué par de durs événements survenus au Moyen Orient et à Ghaza la Palestinienne. Il réinvente cette fois un nouveau style de chant poétique engagé transmettant ainsi le flambeau à ses deux fils comme pour dire que son message envers le peuple palestinien libre sera également porté et brandi par ses deux fils qui expriment les douleurs et les déboires de la nouvelle génération des jeunes palestiniens de Ghaza après les bombardements et les factures humaine et matérielle qu'elle a subi en plus de deux ans. Le chanteur qui répète à chaque fois que son premier voyage artistique effectué dans un pays arabe a été en 1977 en Algérie promet beaucoup par ses nouveaux spectacles dans les salles algériennes.

B.Habib

Pour renforcer la conscience culturelle chez les enfants en préscolaire à Chlef

Une “Valise muséale” au sein d’une école coranique

Par N. Ouadah

Dans une initiative culturelle à dimension éducative et spirituelle, le Musée public national de Chlef a organisé, le 1er mars 2026, une activité culturelle consistant en la mise en place d’une «valise muséale» au profit des enfants de l’école coranique et de la mosquée Errahmane, destinés à la catégorie préscolaire, dans la commune de Chetia, et ce dans le cadre du programme culturel élaboré à l’occasion du mois sacré de Ramadhan. Cette initiative vise à consacrer les valeurs d’ouverture culturelle et à renforcer le lien entre l’institution muséale et son environnement éducatif et religieux, à travers le transfert d’une partie de son contenu pédagogique vers des espaces d’apprentissage proches de l’enfant, en harmonie avec la spécificité du mois béni où se consolident les dimensions spirituelles et formatives. La manifestation a été marquée par l’organisation d’une exposition simplifiée consacrée à la Sira (biographie du Prophète), comprenant des panneaux explicatifs et des supports visuels présentés selon une approche pédagogique adaptée à l’âge des enfants. Les principales étapes de la vie du Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) ont ainsi été vulgarisées de manière accessible et constructive, tenant compte de leur niveau de compréhension et contribuant à inculquer des valeurs nobles inspirées de son parcours. L’activité a également comporté des ateliers pédagogiques interactifs portant sur la calligraphie arabe et les jeux d’intelligence, créant une atmosphère dynamique et participative. Ces animations ont favorisé le développement des capacités cognitives et motrices des enfants dans un cadre ludique alliant apprentissage et divertissement. L’initiative a suscité un large écho favorable auprès des enfants et des encadreurs, constituant une opportunité d’enrichir le bagage culturel de cette tranche d’âge sensible et de consolider leur attachement au patrimoine culturel et religieux dans un environnement éducatif sécurisé et stimulant. À cette occasion, la direction du musée a salué la coopération fructueuse avec la Direction des affaires religieuses et des wakfs, tout en exprimant sa gratitude au responsable de l’école coranique, cheikh Kenane, ainsi qu’à son équipe pédagogique pour leur accueil chaleureux et la qualité de l’organisation. Cette action s’inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Ministère de la Culture et des Arts d’Algérie pour rapprocher les institutions culturelles des différentes franges de la société, notamment les enfants, et pour promouvoir le rôle de la culture dans la construction d’une personnalité équilibrée, ancrée dans les références nationales et islamiques, sous l’égide des autorités de la Wilaya de Chlef qui poursuivent leur soutien aux initiatives visant à dynamiser l’action culturelle au niveau local.

Journée mondiale de la Protection à Relizane

«Gestion des risques environnementaux pour un avenir résilient et durable»

Par N. Ouadah

Le wali de la wilaya de Relizane, M. Kamel Berkane, a présidé, dans la matinée du dimanche 1er mars 2026, aux côtés du président de l’Assemblée populaire de wilaya, M. Abdelkader Baghdadi, et en présence des autorités sécuritaires, militaires et civiles, la cérémonie commémorative de la Journée mondiale de la Protection civile, organisée cette année sous le thème : «Gestion des risques environnementaux pour un avenir résilient et durable ». Les festivités se sont déroulées au niveau de l’unité principale de la Protection civile de la commune de Ben Daoud. Le programme a débuté par l’inspection des unités et des équipements, dans le but d’évaluer le degré de préparation opérationnelle et de disponibilité des différentes équipes, ainsi que les moyens humains et matériels mobilisés pour les interventions d’urgence.

BILAN D’ACTIVITÉS ET DÉMONSTRATIONS SUR LE TERRAIN

Les invités ont ensuite suivi une présentation exhaustive des missions et des activités de la Protection civile, mettant en exergue les principales interventions enregistrées au cours de l’année en cours et son rôle cen-

tral dans la protection des vies humaines et des biens, ainsi que dans la gestion des catastrophes naturelles et des accidents de diverses natures. L’accent a également été mis sur les efforts consentis en matière de formation continue et de renforcement des compétences professionnelles, afin de faire face à l’évolution et à la diversification des risques. La cérémonie a été marquée par des manœuvres professionnelles dans les domaines du secours, des urgences, du sauvetage et de la lutte contre les incendies. Ces exercices ont illustré le haut niveau de préparation et de maîtrise opérationnelle des équipes spécialisées, notamment dans la gestion des accidents de la circulation, des incendies et des opérations d’évacuation en conditions difficiles. Les démonstrations ont suscité l’admiration de l’assistance, reflétant coordination, rapidité et précision dans l’exécution.

PROMOTIONS ET HOMMAGES SYMBOLIQUES

La célébration a également été ponctuée par une cérémonie de remise de grades au profit de plusieurs cadres et agents promus, en reconnaissance de leur engagement et de leur discipline professionnelle. Des hommages ont été rendus aux familles des agents de la Protection civile, en signe de considération pour leurs

sacrifices et leur soutien constant. Par ailleurs, les agents distingués dans les compétitions sportives ont été honorés, valorisant l’esprit de défi, de rigueur et d’excellence qui les caractérise. Dans son allocution, le wali a salué le rôle noble et essentiel assumé par les services de la Protection civile, soulignant les efforts continus déployés par ses officiers et agents pour préserver la sécurité des citoyens et protéger les biens, en toutes circonstances. Instituée par l’Organisation internationale de la protection civile, la Journée mondiale de la Protection civile constitue une halte annuelle pour rappeler l’importance stratégique de la gestion des risques, notamment environnementaux, dans un contexte marqué par les changements climatiques et la multiplication des défis. Elle appelle ainsi au renforcement de la culture de la prévention, de l’anticipation et de la coordination, en vue d’assurer une disponibilité permanente des dispositifs d’intervention. À cette occasion, les autorités locales ont réaffirmé leur engagement à poursuivre le soutien à ce corps stratégique, à travers la modernisation des équipements et le renforcement de la formation, afin de consolider un système d’intervention performant, capable de faire face aux différents risques et de garantir une sécurité durable à la société.

Tables de l’iftar collectif à El Bayadh

Un exemple de solidarité pendant le mois sacré

Les tables de l’iftar collectif, organisées chaque année pendant le mois sacré de Ramadhan dans la wilaya d’El Bayadh, constituent un exemple de solidarité, offrant des repas aux passagers, grâce aux associations caritatives et aux bienfaiteurs locaux, dans une atmosphère chaleureuse et fraternelle. Ces moments de partage illustrent l’esprit de bienfaisance et de générosité qui caractérisent les habitants de la wilaya d’El Bayadh, une région reconnue pour son hospitalité. Chaque année, des associations et bénévoles se mobilisent pour servir les nécessiteux et les passants, en leur offrant des repas variés pour rompre

le jeûne dans la plus grande convivialité. Dans ce cadre, le Croissant rouge algérien (CRA) poursuit ses efforts de terrain pour garantir le succès de cette opération solidaire, tout au long du mois de Ramadhan en procédant à l’ouverture de cinq restaurants d’iftar répartis sur les communes d’El Bayadh, Chellala, El-Abiodh Sidi Cheikh, Rogassa et Aïn El-Arak, a précisé Oualid Bencheikh, président de la commission locale. Près de 100 volontaires du CRA distribuent entre 180 et 200 repas d’iftar chaque jour dans ces restaurants, en plus des repas à emporter, dont le nombre dépasse parfois les 70. L’association « Kafil El Yatim » se distin-

gue également par son engagement caritatif, ayant ouvert trois restaurants de Ramadhan. Le premier se situe à la station-service « El-Atlal » sur la route nationale RN 47, à la sortie de la ville d’El Bayadh, tandis qu’un autre est installé dans la commune d’El-Kheither, sur la route nationale RN 6. Ces deux restaurants servent quotidiennement entre 200 et 350 repas d’iftar. Un troisième restaurant, situé à Ghassoul, offre entre 50 et 100 repas par jour, selon l’abbé Nourredine, président de la section de wilaya de l’association. Par ailleurs, l’association « Djazaïr El-Kheir » poursuit son action solidaire, fidèle à son habitude pendant le mois sacré du Ramadhan. Elle a ouvert, comme chaque année, un restaurant dédié à l’iftar des voyageurs, situé à la sortie d’El Bayadh, en direction de la route nationale RN 111 menant à Tiaret, a indiqué Bouzadeh Cheikh, président de la section locale de l’association. L’équipe de « Dzazaïr El-Kheir » poursuit son travail tout au long du mois. Chaque jour, entre 200 et 300 repas d’iftar sont servis, notamment pendant les périodes de forte affluence et les jours de marché hebdomadaire de bétail. Il convient de souligner qu’au total, 25 restaurants ont été ouverts dans la wilaya d’El Bayadh pendant ce mois sacré, répartis sur plusieurs communes de la région, selon le responsable de la gestion de la Direction des activités sociales et de la solidarité, Nourredine Abdelili.

Pour renforcer l’alimentation en eau potable

Plusieurs projets hydrauliques à Tissemsilt

La wilaya connaît actuellement la réalisation de plusieurs projets structurants destinés à renforcer le secteur de l’hydraulique et à améliorer l’approvisionnement en eau potable, a indiqué jeudi le directeur local du secteur, Yacine Belbali. Le même responsable a précisé à l’APS, qui a rapporté cette information, que ces opérations, inscrites dans le cadre du programme sectoriel, portent notamment sur la réalisation de nouveaux réservoirs d’eau ainsi que sur le forage de puits profonds. Ces projets visent à augmenter les capacités de production et de stockage de cette ressource vitale, tout en assurant une distribution plus

régulière au profit de la population. Concernant les infrastructures de stockage, les travaux sont actuellement en cours pour la réalisation de quatre réservoirs d’eau. Deux d’entre eux sont implantés au chef-lieu de wilaya, dans les zones de Sidi El-Houari, avec une capacité de 4.500 m³, et d’Aïn Lora, d’une capacité de 1.500 m³. Les deux autres réservoirs sont en construction dans les communes de Khemisti, avec une capacité de 5.000 m³, et de Boucaïd, où la capacité de stockage est estimée à 3.000 m³. Selon M. Belbali, la réception de ces infrastructures est prévue au cours du premier trimestre de l’année prochaine, ce

qui permettra de renforcer significativement les capacités de stockage et de mieux réguler la distribution d’eau potable. Parallèlement, des travaux de forage de six puits profonds sont en cours dans plusieurs communes, à savoir Tissemsilt, Ouled-Bessam, Layoune, Sidi-Slimane, Bordj-Bounâama et Bordj Emir-Abdelkader. Le taux d’avancement de ces projets dépasse actuellement les 40 %, et leur mise en service est attendue avant la fin de l’année en cours. Ces forages contribueront à diversifier les moyens d’alimentation en eau et à renforcer la sécurité hydrique de la wilaya, notamment durant les périodes de forte demande.

Journée mondiale de la Protection civile

Activités diverses et remise de grades à l'Est du pays

La célébration de la Journée mondiale de la Protection civile (1er mars) a donné lieu dimanche à travers les wilayas de l'Est du pays à des diverses activités avec des expositions et portes ouvertes sur les unités de ce corps constitué pour en présenter les missions et des remises de grades aux agents promus. Dans la wilaya de Constantine, des grades ont été remis à 30 agents ayant réussi aux concours professionnels de la Protection civile en plus de la remise de trois attestations aux majors de la session de secourisme public, un hommage rendu à quatre retraités du corps et de la présentation du bilan d'activités 2025 au cours d'une cérémonie organisée à la Maison de la culture Malek-Haddad. A Khenchela, le wali, Salim Harizi a présidé au siège de l'unité principale de la Protection civile les activités de la célébration de cette journée sous le slogan " gérer les risques environnementaux pour un avenir résilient et durable " et marquée par une exposition, une manœuvre simulant un grave accident de la route, la remise de grades à 98 agents promus, un hommage rendu aux lauréats des concours sportifs et un spectacle de théâtre des élèves de l'école primaire frères Lahmari de Kaïs. A Batna, des portes ouvertes ont été organisées à l'unité principale de la

cité Kechida du chef-lieu de wilaya, sous l'égide du wali, Riadh Benahmed avec la présentation des unités spécialisées et le bilan des interventions des trois dernières années et la remise de grades aux agents promus et d'attestations aux lauréats des compétitions sportives et culturelles organisées à la veille de la journée mondiale. Les autorités civiles et militaires de la wilaya d'El Tarf accompagnées des cadres du secteur ont assisté à une exposition des unités d'intervention spécialisées et de leur matériel avant d'entonnement de l'hymne national au siège de l'unité principale " défunt moudjahid Rahal Rabah ", la remise de grades aux agents promus et un hommage rendu à plusieurs retraités relevant de ce corps. L'unité principale de la Protection civile de Mila a abrité la célébration de cette journée mondiale qui a connu l'organisation de manœuvres simulant des interventions pour divers risques, la présentation du bilan de cinq ans (2021-2025) des interventions et la remise de grades aux sapeurs-pompiers promus. De même dans la wilaya de Skikda, l'unité principale de la Protection civile d'El Hadaiek a accueilli la célébration de cette journée en recevant les autorités locales conduites par le wali Saïd, Akhrouf qui ont visité les structures de l'unité et assisté à une manœuvre du groupe d'intervention

en milieux périlleux. L'occasion a également donné lieu au lancement officiel de la formation des cadets de la Protection civile au niveau de la wilaya, à la remise de grades aux agents promus en plus des hommages rendus aux lauréats des concours sportifs et culturels, aux retraités et aux veuves d'éléments du corps de la Protection civile. A M'sila, l'unité secondaire de la Protection civile de Boussaâda a accueilli une exposition des équipements d'intervention des sapeurs-pompiers, une manœuvre simulant l'évacuation de victimes d'un accident survenu dans un immeuble, l'inauguration d'un stade en gazon synthétique et la remise de grades à 116 agents. L'occasion qui a eu lieu en présence des autorités locales a connu également un hommage rendu aux lauréats des activités sportives et professionnelles initiées par la direction de wilaya. Le wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a visité l'exposition tenue au siège de l'unité principale de la Protection civile et a assisté à une manœuvre simulant une intervention suite à un accident de la circulation routière avant la remise de grades à 4 agents promus et de prix aux lauréats des manifestations sportives et culturelles initiées à l'occasion de cette journée mondiale.

Médéa

Des projets de développement pour la commune de Maghraoua

Des projets de développement destinés à remédier au manque enregistré dans certains secteur ont été inscrits au profit de la commune de Maghraoua, au nord-est de Médéa, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Ces projets concernent les domaines de l'alimentation en eau potable (AEP), l'assainissement et les routes. Leur concrétisation permettra d'améliorer l'alimentation en eau potable des villages ruraux ciblés et de désenclaver les hameaux isolés de cette commune, a-t-on fait savoir. En matière de routes, il a été décidé d'inscrire un projet de réhabilitation d'un tronçon de chemin communal qui relie le chemin de wilaya (CW) 225 au village d'Ouled Bensaad, sur une longueur d'environ deux kilomètres, a indiqué la même source. L'autre projet octroyé à cette commune concerne la réalisation, la rénovation et l'extension du réseau d'assainissement au niveau du chef-lieu de la commune, en plus d'un projet similaire inscrit, cette fois-ci, au profit des habitants du village de Tihlate, ont précisé ces mêmes services. Une étude de réalisation de deux forages profonds pour le renforcement de l'alimentation en eau potable du village de Chouirek a également été inscrite à l'indicatif de la commune de Maghraoua, a-t-on ajouté.

Bejaia

Plus de 870.000 quintaux d'olives cueillis depuis le début de la campagne



Plus de 870.000 quintaux d'olives ont été cueillis depuis le lancement de la campagne oléicole 2025/2026 dans la wilaya de Béjaïa, à-on avisé samedi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Un volume de 876.535 quintaux d'olives a été réalisé sur une superficie de près de 49.300 hectares depuis le début de la campagne par les agriculteurs à travers les différentes communes de la wilaya, selon les chiffres fournis par le service de l'organisation de la production et de l'appui technique (SOPAT), arrêtés au 24 février dernier. Les mêmes services ont indiqué que le rendement de cette campagne était de 17,75 quintaux à l'hectare, et ont estimé que les objectifs du secteur agricole étaient « largement atteints ». Par ailleurs, 805.400 quintaux d'olives ont été triturés pendant la même période, permettant une production d'huile évitant les 14,5 millions de litres, avec un rendement moyen de près de 18 litres par quintal, a précisé la même source. La campagne de cueillette se poursuit dans toute la wilaya et les services agricoles montrent leur optimisme quant à la réalisation d'une « bonne récolte oléicole », at-on souligné. L'oléiculture dans la wilaya de Bejaia occupe une superficie globale de plus de 57.000 ha, avec 5,3 millions d'oliviers, tandis que la superficie entrée en production s'étend à 52.884 ha, avec 4,6 millions d'oliviers, selon les chiffres de la DSA. Pour ce qui est de la transformation, la wilaya dispose de 360 huileries, dont 99 sont automatiques, 117 semi-automatiques et 144 huileries sont traditionnelles. Par ailleurs, dans le cadre de la valorisation du verger oléicole, la direction des services agricoles (DSA) a initié, en 2025, un programme de plantation de 100.000 plants d'oliviers de la variété « Chemlal », sur une superficie totale de près de 400 hectares à travers la wilaya. Les services de la DSA ont indiqué que près de 90.900 plantes d'oliviers ont déjà été plantées.

Plantes aromatiques à Tizi-Ouzou

Entre usages traditionnels et nécessité de préservation

La wilaya de Tizi-Ouzou renoue, ces derniers temps, avec la cueillette des plantes aromatiques, une activité nécessitant une régulation pour préserver ce patrimoine phyto-génétique, selon des responsables du Parc national du Djurdjura (PND). De l'ail triquètre à la menthe-pouliot en passant par le thym sauvage, la lavande papillon, l'asperge verte ou l'Origan, la cueillette bat son plein en cette période et se poursuit jusqu'à la fin du printemps. Une organisation de la récolte est donc nécessaire afin de préserver ces espèces, insistent les mêmes responsables. Jadis, la cueillette était régie par des règles de respect de la nature et réservée à l'autoconsommation. Toutefois, ces ressources font désormais l'objet d'un commerce florissant dans la wilaya, ce qui nécessite une organisation de la filière afin de garantir la pérennité de ces espèces, a-t-on indiqué. Pour préserver ce patrimoine végétal et garantir la régénération naturelle des espèces, Aldjia, retraitée, et Ouiza, blogueuse culinaire spécialisée dans les recettes traditionnelles, préconisent le respect du savoir-faire ancestral reposant sur des méthodes de récolte préservant la nature. Il s'agit, entre autres, de couper les tiges avec parcimonie sans dé-



raciner, secouer les plantes à bulbes pour faire tomber les bulbilles qui vont repousser et ne jamais cueillir la totalité des fleurs afin de permettre la montée en graine. L'utilisation de ces plantes est bien ancrée dans la cuisine traditionnelle à Tizi-Ouzou où dans chaque foyer, l'origan et le thym ne sont pas de simples condiments, mais aussi des remèdes contre les maux respiratoires, tandis que la menthe pouliot (fliyou) parfume la galette aux herbes, tout en servant d'infusion digestive. Ainsi, le chef d'antenne du secteur de Tala Guilef du PND et conservateur général des forêts, Aziz Mehdi, a relevé, pour sa part, que l'exploitation des ressour-

ces forestières ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité. « De nombreuses plantes protégées et endémiques sont actuellement victimes d'une exploitation anarchique et d'une commercialisation illicite menaçant ce patrimoine fragile », a-t-il observé, appelant à protéger des espèces comme l'origan, la paronyque argentée, le laurier noble sauvage, la globulaire, la lavande officinale ou les trois espèces de thym. Il a également insisté sur l'implication de tous les acteurs de la société pour que cette richesse naturelle devienne un levier de développement durable sans pour autant épuiser la ressource.

El Meddah: Gardien de la mémoire
(2ème partie)



Le rôle de "veilleur" du Meddah

Comme il passait sa matinée à observer la foule et les soldats depuis sa place de conteur, il voyait tout. En venant s'approvisionner chez mon père, il sortait de son rôle de spectateur pour redevenir un conseiller, un "éveilleur de conscience". Il utilisait sa liberté de parole pour prévenir les familles des dangers invisibles de la collaboration, même symbolique. L'insulte sur l'autorisation : une revanche par le silence. Le fait que cet homme soit forcé de porter un papier avec une insulte comme "nom" (Ramasse-con) et qu'en privé, il donne des leçons de dignité et de résistance à mon père, montre toute la dualité de l'époque. D'un côté, l'humiliation officielle de l'administration et de l'autre, la supériorité morale et la sagesse de l'homme qui sait qui il est vraiment. C'est très touchant car garder ce souvenir de l'enfance s'inspirant des paroles du Meddah qui étaient une forme d'éducation à la vigilance.

Le Guallal : Il est l'âme même du Meddah. Le fait qu'il le garde soigneusement "dans un sac" entre ses prestations est un détail très parlant : c'était son outil de travail, son gagne-pain, mais aussi un objet presque sacré qu'il fallait protéger de la poussière du souk et des regards indiscrets. Cette scène que je décris dans le magasin est très cinématographique :

Le rituel du Meddah : Le Guallal ne servait pas qu'à faire de la musique. Il avait deux fonctions précises dans le souk :

-L'appel (El Nadha) : Quelques frappes sèches et rythmées sur la peau du Guallal suffisaient à signaler que le conte allait commencer. C'était le signal pour que la foule s'amasse en cercle (la Halqa).

-Le rythme du récit : Il l'utilisait pour ponctuer ses phrases, souligner un moment dramatique ou donner du souffle à sa poésie. Le son sourd du Guallal créait une sorte d'hypnose qui captivait l'auditoire.

Une dignité cachée. L'image de cet homme, portant une autorisation administrative insultante ("Ramasse-con"), mais serrant son Guallal dans son sac et donnant des conseils de résistance au père, montre toute la noblesse de ces conteurs. Aux yeux de l'armée française, il n'était qu'un indigène numéroté et moqué. Mais dès qu'il sortait son Guallal du sac et qu'il commençait à parler, il redevenait le maître de la place, celui qui transmettait la sagesse et la vigilance. Souvent, dans les villages, on respectait énormément les Meddahs et on les aidait discrètement car on savait qu'ils étaient les porte-paroles du peuple. C'est un souvenir magnifique à partager car c'est une image magnifique et très forte : le Meddah, cette figure de la place publique, trouvant refuge et respect derrière le comptoir de mon père. Dans la hiérarchie sociale du souk, passer de "devant" (le client ou le spectateur) à "derrière" le comptoir était un signe d'intimité et de confiance absolue. Mon père ne le recevait pas comme un simple client, mais comme un égal, un ami, voire un sage.

Le Meddah comme "Aimant" (Rabatteur d'honneur)
Le fait qu'il attirait la clientèle simplement par sa présence montre son immense aura. Les gens ne venaient pas seulement au magasin pour acheter de la semoule, du café ou du sucre, ils venaient pour :

- L'Honneur (El Horma) : Discuter avec un Meddah, c'était accéder à une parole noble, à une culture que l'administration coloniale essayait de rabaisser (comme avec ce nom insultant sur son papier).

- L'Information : Le Meddah voyageait de souk en souk. Il était le "journal vivant". S'asseoir avec lui, c'était savoir ce qui se passait dans les autres régions, ce que l'armée faisait ailleurs, ou quelles étaient les nouvelles de la résistance.

- La Protection : Les commerçants en l'accueillant derrière leurs comptoirs, offraient au Meddah un moment de répit loin du regard des patrouilles militaires. C'était un acte de solidarité silencieuse mais très concret.

H.Med Soltane

Le pain de la tourmente entre brioché et pain ordinaire

Par Y. Zahachi

Afin de remettre les pendules des boulangeries à l'heure, il y a peu de temps, à Alger la vente du pain ordinaire retrouve sa place, tandis qu'à Mostaganem, la "délinquance commerciale" prospère. Alors que le mois sacré bat son plein, une guerre silencieuse mais âpre se joue dans les boulangeries. D'un côté, un pain « brioché » riche et attractif pour le palais, de l'autre, une baguette ordinaire au prix réglementé, vitale pour le pouvoir d'achat des ménages. Face à ce qu'une association de consommateurs qualifie de "délinquance commerciale", les autorités tentent tant bien que mal de rétablir l'ordre, non sans une certaine cacophonie. Sur le plan strictement nutritionnel, le match semble déséquilibré : le pain « brioché », souvent perçu comme un produit de confort, séduit par sa texture moelleuse et son

goût légèrement sucré. Sa composition lui confère un profil différent de celui de la baguette ordinaire. Il constitue un apport énergétique rapide et intéressant, mais sa richesse en graisses et en sucres simples doit inciter à une consommation modérée, surtout chez les personnes sédentaires", selon les spécialistes en nutrition. En face, le pain ordinaire, fait de farine, d'eau, de levure et de sel, reste l'allié des glucides complexes, indispensables pour la satiété et l'énergie pour la journée. Mais au-delà de la santé physique, c'est bien la santé du porte-monnaie qui est au cœur du débat car l'économie des ménages est à l'épreuve de la "cupidité" des profiteurs. Ainsi, l'engouement pour le pain « brioché » ne serait pas un problème s'il ne se faisait pas au détriment du pain ordinaire, pilier de la consommation algérienne. Et pour cause : le prix de la baguette ordinaire est un marqueur so-

cial fort. Selon le décret exécutif n° 96-132 toujours en vigueur, le prix du pain normal est fixé à 7,50 DA pour 250g. Dans les faits, il est souvent cédé à 10 DA, mais il reste l'un des moins chers au monde, plaçant l'Algérie dans le top 3 des pays où le pain est le plus abordable. Cette subvention, vitale pour le pouvoir d'achat des 45 millions d'Algériens, est un bouclier contre l'inflation. Pourtant, à Mostaganem comme ailleurs, ce bouclier semble percé. "La triche et le pain de rue relayent les boulangers cupides", nous confie-t-on. Concrètement, de nombreuses boulangeries réduiraient la production de pain ordinaire, moins rentable, pour lui préférer des pains dits "améliorés" ou briochés, dont les prix, eux, sont libres et donc plus rémunérateurs. Cette pratique, bien que compréhensible d'un point de vue commercial, pousse le consommateur, parfois par dépit ou par habitude, vers un achat plus onéreux.

Hadj Mouley Benkrizi figure proue de la musique classique

Par M.Bentriki

Dans le monde fabuleux des arts, la musique classique algérienne peut se targuer de tenir en certains de ses maîtres, des figures de proue incontestées et incontestables. Parmi ceux-là, émergera un beau jour le grand musicien Hadj Moulay Ahmed Benkrizi, né un 04 septembre 1931, dont la réputation ne tardera point à dépasser les frontières de Mostaganem, sa ville natale. Ce petit Moulay ne devait avoir que sept printemps en cette année 1938 lorsqu'il dut faire ses premiers balbutiements en touchant à son premier instrument. Son père venait en effet de se payer une mandoline d'occasion pour la modique somme de quarante francs. Sa chance, il la tenait sans trop le savoir dans l'apport ô combien précieux d'un monsieur du Chaâbi à l'époque et ami de son grand-père en l'occurrence, Cheikh Belkacem Ould-Saïd (1875-1946). Jeune homme, l'élégant Moulay Ahmed devait fréquenter le Lycée René Basset pour décrocher son baccalauréat en 1954. Au créneau de ses activités artistiques, il demeura autodidacte jusqu'en 1964, année durant laquelle il rejoindra la prestigieuse «El-Mousilia» d'Alger, mettant à profit son court séjour professionnel. Il aura eu pour maîtres, Si Abdelkrim Mhamssadji et Mohamed Bensemmane. Quelques années plus tard en 1967, l'éminent artiste connaîtra alors, un des tournants de sa riche carrière de musicien et ce, en fondant en compagnie de Hadj Bouzidi Benslimane, Benyahia Hamia, Houari Chalabi et Ismet Benkritly, la prestigieuse Section de Musique Andalousse du Cercle du Croissant dénommée aujourd'hui « Nadi El-Hilel Et-taqafi ». Le maître Benkrizi tenait depuis, les rênes en sa qualité de professeur et notamment chef d'orchestre durant de longues années. Affable et se distinguant par une humilité exceptionnelle, l'homme en fouillant dans ses souvenirs, est capable de vous débiter d'innombrables dates et repères témoignant d'un parcours artis-



tique si étoffé, empreint des plus beaux engagements sur la voie du sacrifice et du devoir de l'œuvre accomplie. Son premier concert en public, il le donna en 1969 à l'Hôtel de Ville de Mostaganem en présence du Maître Si Abderrahmane Belhocine, professeur alors au Conservatoire d'Alger. Quelque temps plus tard, l'invétéré musicien mettra de côté sa vieille mandoline pour se rabattre sur le violon alto ; c'était en 1971 ! Hadj Mouley Benkrizi à cette époque-là, se trouvait au summum de sa gloire et ne finissait pas d'enregistrer à son compte et à celui de ses disciples, succès après succès. Pour la première fois dans les annales, Mostaganem, en cette année 1972, se voyait représentée par le grand orchestre du Nadi que dirigeait Moulay Benkrizi et où rayonnait déjà feu Houari CHALABI, Nor-Eddine Benatia et Mohamed Tahar entre autres. Il s'agissait de la grande finale consacrant au T.N.A. d'Alger les meilleures troupes musicales ayant brillé dans les différentes prestations lors des festivals nationaux. A travers l'exaltant cheminement artistique du gigantesque Benkrizi, celui-ci devait faire la rencontre de bon nombre de figures marquantes dans le domaine de la musique andalouse. Il se liera même d'amitié avec beaucoup d'entre eux à l'instar de Hadj Mohamed Khaznadji qui prendra ainsi le relais du regretté Hadj Omar

Bensemmane pour continuer à enseigner à l'enfant de Mostaganem des morceaux peu connus et autres noubas dont plusieurs sont inédites. Il aura en outre le privilège de côtoyer des hommes de la trempe de Sid-Ahmed Serri, Mustapha Skandrani, Mâalem Lili Boniche à Paris, El-Boudali Safir, Jawad Fasla, Mme Nadya Bouzarkasbadji, Dahmane Benachour, Mohamed Toubal, Mohamed Mahieddine de Bli-da, Hadj Braham Belladjreb de Koléa, Sadek El-Bidjaoui, Si Mohamed Bouali et Cheikh Larbi Bensari de Tlemcen, Hadj Mohamed Tahar Fergani et Bentobal de Constantine, Hassène El-An-nabi, et Dieu sait si la liste est encore longue. Hadj Moulay avait pour ainsi dire ce don de meneur d'hommes insoupçonnable et il lui a été donné l'occasion de diriger à maintes reprises d'importants concerts publics notamment avec Sid-Ahmed Serri à Mostaganem en 1995, puis en compagnie de Hadj Mohamed Khaznadji à Tétouan, à Tanger au palais Moulay-Hafid ainsi qu'au palais Moulay-Idriss Chérif El-Ouazzani en 1991, sans parler de ceux qu'il aura su mener de mains de maître dans la Perle du Dahra dans les années 1987, 1989, 1991 et 1992. Par ailleurs, il sera depuis 1974 au rendez-vous avec tous les festivals tenus traditionnellement à Tlemcen, Constantine et Alger, à l'occasion de la célébration de l'andalou, du Malouf, du Med'h et autre Printemps Musical. Il aura longtemps sillonné son pays de long en large, d'Oran à Tlemcen en passant par Nédroma, pour se déplacer vers Koléa, puis Constantine et bien d'autres hauts lieux de la musique classique algérienne. Il laissera également ses empreintes quelque part à Damas, Oujda, Milan, Brescia, Paris, Tanger, Tétouan. Après sa brillante carrière d'Inspecteur Principal des Impôts, maître Benkrizi est en train de couler tranquillement une retraite bien méritée et ce, tout en s'attelant à la finition de ses mémoires d'homme exceptionnel au talent immense de musicien et d'homme de culture de la première heure

Jeunes catégories

Une réflexion stratégique engagée pour améliorer le système de compétition

Une réflexion stratégique est engagée afin d'adapter et d'améliorer le système de compétition, de corriger les insuffisances du modèle actuel chez les catégories de jeunes talents, afin de préparer les futures générations à l'excellence sportive, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Le Bureau fédéral réuni samedi en session ordinaire sous l'égide de Walid Sadi, président de la FAF, a entendu un exposé présenté par Ali Moucer, Directeur technique national (DTN), portant sur plusieurs points, notamment le développement du football scolaire, l'optimisation de l'organisation des compétitions nationales et l'améliora-

tion des infrastructures sportives. Cette vision s'inscrit, selon un communiqué de l'instance fédérale, "dans une démarche globale visant à renforcer la performance, l'équité et l'attractivité du football national.

Une réflexion stratégique est également engagée afin d'adapter et d'améliorer le système de compétition, de corriger les insuffisances du modèle actuel et de préparer les futures générations à l'excellence sportive"

"Le modèle sportif de la FAF s'appuie sur l'amélioration des contenus pédagogiques, l'intensification des programmes de formation des cadres techniques, réformés en profondeur, ainsi que sur la détection et l'accompagnement des jeunes talents.",

souligne la même source.

La Direction technique nationale (DTN) a également tracé le programme des différents tournois des jeunes talents comme suit :

- 1ère édition du tournoi national des écoles de football U11 : Mai 2026 à Alger
- 2ème édition du tournoi national des académies U13 : du 29 mars au 01 avril 2026 à Oran.
- 3ème édition du tournoi national "Jeunes Talents U15" : du 23 au 26 mars 2026 à Oran.
- 3ème édition du tournoi national "Khodor Al Mustakbal U17" : du 26 au 28 mars 2026 à Oran.
- 2ème édition du festival national du football féminin U14 : du 16 au 18 avril 2026 à Constantine.

FAF

Le BF approuve le projet de système de compétition

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni samedi en session ordinaire au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), a "débatu et approuvé" le projet de système de compétition, lequel sera soumis à la prochaine Assemblée générale ordinaire (AGO), prévue le 11 avril, a indiqué l'instance fédérale dimanche dans un communiqué.

La FAF avait créé en juillet 2025 une

commission ad-hoc, chargée de proposer un nouveau système de compétition.

Cette structure, présidée par le patron de la Ligue de football professionnel (LFP), Mohamed Amine Mesloug, s'inscrit dans le cadre d'une réforme voulue par la FAF.

Ce système propose, entre autres, la création d'une nouvelle Ligue régionale à Tamanrasset, ainsi que la réaffectation de certaines ligues de wilayas vers les ligues régionales.

Le format suggéré dans ce nouveau système s'articule autour de six paliers :

- LIGUE 1** : un (1) groupe de 16 clubs
- LIGUE 2** : un (1) groupe de 18 clubs
- LIGUE 3** : deux (2) groupes de 18 clubs chacun
- DIVISION RÉGIONALE (LIGUE 4)** : un (1) groupe de 16 clubs par région
- DIVISION HONNEUR** : un (1) groupe de 10 clubs minimum
- DIVISION PRÉ-HONNEUR** : autant de groupes de 6 clubs minimum.

Ligue 1 Mobilis

Les dates des matchs en retard arrêtées

La ligue de football professionnel (LFP) a fixé la mise à jour du calendrier pour l'apurement des matchs en retard du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

A cet effet, le Bureau fédéral a entendu l'exposé présenté par M. Mesloug El Amine, président de la Ligue de football professionnel, portant sur le championnat de ligue 1 qui est à sa 21ème journée.

Trente-cinq (35) rencontres sur 48 pour le compte de la phase retour ont été jouées dans de bonnes conditions, dont deux rencontres seulement à huis-clos, souligne la même source.

D'autre part, le total des joueurs enregistrés au cours de la deuxième période "Mercato d'hiver" s'élève à soixante-sept (67) joueurs, dont dix-huit (18) joueurs étrangers.

Voici le calendrier des matchs en retard :

- 25 mars 2026 (16ème journée)** : USMA-JSK et CRB-MCA
- 30 mars 2026 (17ème journée)** : Paradou AC-CRB / MCA-USMA / JSK-ESB Aknoun
- 24 avril 2026 (18ème journée)** : O Akbou-JSK / ESBA-MCA / CRB-USM Khenchela / USMA-PAC
- 28 avril 2026 (19ème journée)** : JS Saoura-CRB / USMK-USMA / MCA-O Akbou.
- 29 avril 2026 19ème journée)** : JSK-MCO.

Foot / Qualif. CAN-2026 (U17)

Les cadets algériens poursuivent leur regroupement à Alger

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) poursuit son stage de préparation à Alger, avec la participation des joueurs évoluant dans le championnat national, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu du 22 mars au 5 avril à Benghazi (Libye) et qualificatif à la CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), dimanche. Afin d'évaluer le niveau et les aptitudes de ses joueurs, le sélectionneur national, Amine Ghimouz, a programmé un match d'application samedi face à l'équipe U20 de l'ESM Koléa, au Centre technique national de Sidi Moussa. Le programme de ce stage prévoit également une deuxième rencontre d'application contre les U20 du MC Alger, programmée mardi au



stade Mouloud-Zerrouki des Eucalyptus. Ce stage entre dans le cadre des préparatifs pour le tournoi de l'UNAF, qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2026 de la catégorie. Outre l'Algérie et la Libye (pays hôte), le tournoi de

l'UNAF verra la participation de la Tunisie, de l'Egypte et du Maroc. Il se déroulera sous forme d'un mini-championnat de quatre journées, à l'issue desquelles les trois premiers au classement se qualifieront à la phase finale de la CAN-2026 U17.

Athlétisme / 5000 mètres marche dames

Nouveau record national pour Souad Azzi

L'Algérienne Souad Azzi a établi un nouveau record national du 5000 mètres marche en 21:37.21, lors de la Journée Elite et Jeunes talents sportifs, disputée durant le week-end au stade d'athlétisme de Souk El Tenine, dans la wilaya de Béjaïa.

Dirigée par le coach Karim Anzi et sociétaire du club local, le MB Béjaïa, Souad Azzi a amélioré son propre record sur la distance qu'elle détenait depuis le 27 juillet 2023 en 22:23.93. Autre record battu durant le week-end, celui du 60 mètres/haies chez les moins de 14 ans (filles), avec la jeune Maya Mameri qui a réalisé 9.81 (contre l'ancien 9.95), lors d'une compétition au stade d'athlétisme de Bateau-Cassé, à Bordj El Kiffane (Alger).

Championnat militaire de cross-country en Grèce

La sélection nationale militaire remporte la première place



La sélection nationale militaire d'athlétisme a remporté la première place au championnat militaire de cross-country en Grèce, qui a vu la participation de 38 pays issus de différents continents, a indiqué dimanche le Comité olympique et sportif algérien (COA). La sélection nationale militaire a décroché la médaille d'or par équipes. De son côté, le coureur Ouarghi Ramdane a été sacré vice-champion du monde lors de la même compétition.

Rafik Saïfi nouveau sélectionneur de l'équipe nationale olympique



L'ancien international algérien Rafik Saïfi est le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale olympique de football, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), dimanche dans un communiqué.

La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, tenue samedi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sous la présidence du président de l'instance fédérale, Walid Sadi.

Saïfi (51 ans) aura comme principal objectif les prochains Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles, précise la même source. L'ancien joueur de l'ES Troyes AC (France), détenteur d'un diplôme AFC Pro, compte deux expériences en tant que technicien, sur le banc de son ancien club, le MC Alger, d'abord en tant qu'entraîneur-adjoint (2017-2018), avant d'assurer l'intérim pour quelques matchs, lors de l'exercice 2018-2019. Pour rappel, la dernière apparition de l'Algérie aux JO, remonte à l'édition 2016 à Rio de Janeiro.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اليوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ جواز أمين
اختصاص مجلس قضاء مستقال
الهاتف: 0663.600.580
البريد الإلكتروني: huissierdejuzestdjoiaz@gmail.com
محضر نشر إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
في الإجابة اليومية الوطنية

نحن مكتب المحضر القضائي الأستاذ جواز أمين بمحكمة مستقال، الكائن مكتبه: شارع نفوسي عجان ببوينين بشارع الموقع الدائم، يريه على يد السيد: بن قارة مصطفى الحناج عبد القادر، عبد الحميد جذوب، مريم، خديجة الكوي، فريدة فاطمة الزهراء عبد أنابه، عبد الحليم موطنة، أقامة موكته في 110 مسكن رقم 04 طريق وهران مستقال، بعد الاطلاع على الماتين 112 و 12 من القانون 03/06 والمتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي المعال والمتم، وبعد الاطلاع على المادة 750 - 750 - 754 من قانون الإجراءات المدنية والأقارية، وبعد الاطلاع على السند التقاضي الممكّن من محكمة الصلار عن محكمة مستقال القسم: العقاري رقم الجدول 24/03/041 رقم الفهرس 24/06/47 بتاريخ 11/13/2024، 25/1638 رقم الفهرس 25/10/12 رقم الفهرس 25/03/316 بتاريخ 28/04/2025، وبعد الاطلاع على رقم تحديد تاريخ جلسة التصحيح الصادر عن محكمة مستقال القسم: العقاري رقم الجدول 25/01617 رقم الفهرس 25/03/316 بتاريخ 28/04/2025، وبعد الاطلاع على رقم تحديد تاريخ جلسة الاعتراضات وأجلسة البيع بالمزاد العلني الصادر عن السيد رئيس المحكمة رقم 2026/02/021 بتاريخ 28/04/2025 رقم رقم الترتيب 26/00018 رقم نحن بن على العلوك في السجود بموجب سند تفاتي المكنور أعلام التعيين: على ممتل في شقة تلمع لعصرات تال ملكية مشتركة كانت في إقامة رقم 422 رقم 50 تحوتي 50 رقم ثلاث فرع مطبخ و فريزات حمام و مرحاض و بيت ومهلات و مدخل مساحتها 30 متر مربع و نسبة 19/1000 من الأجزاء المشتركة بإطلاق القسم الفهرس 6 جموعة 69 رقم 141 قسم رقم 17 رقم الاتقاضي تم تحديد البيع الفهرس رقم الاتقاضي رقم مبلغ 4,725,000.00 دج أربعة مليون وسبعمائة وخمسة وعشرين ألف دينار جزائري. تاريخ و ساعة مكان البيع بالمزاد العلني. وقد حدثت جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2026/04/02 عن الساعة 14:00 بعد الزوال أمام قاضي البوع العقارية بمحكمة مستقال لإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي أو أمام ضابط المحكمة

المحضر القضائي
03.03.2026

Clôture des deux galas de Marcel Khalifa à l'Opéra d'Alger

Hommage à la Palestine et à feu Mahmoud Derwiche

Le chanteur engagé libanais Marcel Khalifa accompagné de ce duo d'enfer qui sont ces deux fils musiciens, a clôturé, hier à minuit à l'Opéra d'Alger, ses deux soirées artistiques qu'il a animées le 28 Février et le 01 Mars pour rencontrer le public oranais le 04 Mars prochain puis le public constantinois le 06 Mars prochain.

Par Nadira FOUAD

Dans ces deux soirées consécutives du samedi et dimanche, hier sur les planches de l'Opéra d'Alger, celles-ci étaient dédiées à la Palestine dans un cocktail tissé d'un répertoire nostalgique des années 80, soit 40 années après sa dernière tournée à Alger, et ce grâce à cet hymne à la paix et cet hommage au poète engagé feu Mahmoud Darwiche. Les deux soirées étaient imprégnées d'authenticité et d'engagement et de message de paix, où il avait repris son célèbre répertoire datant de 40 années, repris avec enthousiasme et fidélité soit un répertoire inspiré des luttes et des engagements pour la paix du peuple palestinien et du peuple libanais. Ces deux concerts artistiques animés par le chanteur, musicien et compositeur de renommée internationale eu égard à son style musicale unique dans les pays arabes, le chanteur engagé libanais Marcel Khalifa à l'Opéra d'Alger "Boualem Bes-saiah", était subliminal à la mesure d'un chanteur porteur de message de paix, devant un public nombreux discipliné, nostalgique, connaisseur et surtout mélomane de ce genre de musique qui a interagi avec passion avec les figures de l'art et les symboles de la création engagée de la trempe de Marcel Khalifa. Les deux concerts à Alger ont constitué un voyage émotionnel à travers quatre décennies de création artistique, plus précisément depuis les années 80 à nos jours où il a débuté sa prestation par une pièce musicale dédiée à l'Algérie, avant que sa voix authentique accompagné de son instrument qu'il manipule parfaitement, ne s'élève au son des cordes de son aoud, accompagné de ce duo, son fils Rami au piano et de Sary au violoncelle, qui eux aussi ont fait une belle démonstration musicale, tout ceci avec les icônes immortelles des poèmes du défunt poète palestinien engagé Mahmoud Darwish, à qui il rend un vibrant hommage grâce aux chansons



tirées de son ancien répertoire dépoussiéré à l'occasion de ce passage à l'Opéra d'Alger tels que "Montassiban Al-Qama Amchi""Rita", et "Ahannu li khoubz Oummi", puis mounad-hiloun à la fin, revisitant ainsi la mémoire de l'amour et de la liberté dans l'esprit du public enflammé et en parfaite communion avec l'artiste en dépit de ces 40 ans d'absence de la scène algérienne. Rien ne l'arrête, ce chanteur, unique en son genre, est surtout un chanteur engagé, ni le poids de l'âge ni la révolte et la recherche de la paix, ni le cri des opprimés où il poursuit son bâton de pèlerins pour chanter l'amour et la paix à tous ceux épris de sérénité, de paix et de jusqu'aboutisme. Il nous l'a confié en marge de cette soirée lors d'un point de presse improvisé. Le chanteur libanais, Marcel Khalifa, a exprimé à la presse, en marges de cette soirée conviviale à l'Opéra d'Alger, son immense joie de revenir chanter en Algérie, puisqu'il était déjà venu récemment pour assister à la soirée de solidarité avec le peuple palestinien à l'Opéra d'Alger. Il a qualifié les deux soirées de samedi et dimanche hier à l'Opéra d'Alger, premier berceau de ses créations depuis les années soixante-dix, saluant au passage l'interaction chaleureuse du public algérien, en parfaite communion avec lui, affirmant que la chanson engagée demeure un message humain traversant le temps, portant les causes de l'homme et ses rêves dans leurs plus hautes expressions. Il est à noter que l'artiste Marcel Khalifa poursuivra sa tournée artistique après avoir animé ces deux concerts à l'Opéra d'Alger, suivi de deux concerts dans les wilayas de Constantine et Oran.

La soirée du Samedi dernier était conviviale, chaleureuse et empreinte d'émotions des nostalgiques, venus nombreux écouter et apprécier le chanteur égal à lui-même en dépit de ces 40 années d'absence du contexte artistique algérien. Il aimait les youyous des femmes et il le réclamait à chacune de ses chansons, où il a montré sa totale adhésion à ce public si chaleureux qu'il n'a cessé d'aduler. La ministre de la culture qui a assisté à cette soirée jusqu'à la fin, a mis en exergue l'accueil d'une figure emblématique de la taille du chanteur libanais Marcel Khalifa en Algérie. Pour elle, ceci s'inscrit dans le dynamisme artistique des soirées du mois sacré du ramadhan avec un éventail de variétés au programme. Il s'agit dans cette déclaration en marge du gala du chanteur libanais, de célébrer aujourd'hui un symbole de l'art engagé et authentique, dans un effort soutenu du ministère pour relancer le goût artistique raffiné chez le public algérien. En marge du concert, Malika Bendouda a salué le projet national pionnier de création de "l'Orchestre Philharmonique International d'Algérie, instruit lors du dernier Conseil des ministres et s'inscrivant dans le cadre d'une "politique artistique intégrée du Président Tebboune, visant à promouvoir la musique de haut niveau en Algérie", ajoutant que "ce projet national, artistique et culturel est global et intégré, capable de contribuer à la relance de tout le domaine de la musique en Algérie à travers la création d'une série de filières alimentant cette institution à savoir les instituts, les départements et les ateliers musicaux qui forment des compétences musicales qualifiées au niveau local et international".

Oeuvre de Mouloud Mammeri

Un legs pour la préservation du patrimoine immatériel national

L'oeuvre intellectuelle et anthropologique de Mouloud Mammeri demeure, plus de trois décennies après sa disparition le 26 février 1989, un legs important pour la préservation du patrimoine immatériel national, soulignent des chercheurs. Ecrivain, linguiste, anthropologue et chercheur, Mouloud Mammeri a dédié sa vie à sortir de l'ombre des pans entiers de la culture populaire algérienne qu'il a su faire passer d'une tradition orale fragile à un sujet d'étude scientifique. Son œuvre "l'Ahellil du Gourara" (1984) illustre cette volonté de sauvegarde du patrimoine immatériel. En consignnant ces chants rituels du sud algérien, il a permis leur classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, avait souligné l'anthropologue Hamid Billek, précisant, lors d'un hommage à l'écrivain, que le dossier pour le classement de l'Ahellil sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO (intervenu en 2008) était essentiellement composé de travaux de Mouloud Mammeri. C'est en explorant la région du Gourara, au nord du Touat dans le Sahara algérien, que Mammeri découvre cette richesse culturelle et décide d'agir. Il constitue une équipe pluridisciplinaire afin de recueillir la poésie et les chants polyphoniques traditionnels, transcrivant les poèmes et les expressions populaires locales pour assurer leur survie. Par ailleurs, son travail sur la poésie répond aussi à ce souci de préservation. Dans "Les Isefra de Si Mohand" et "Poèmes kabyles anciens", Mammeri n'a pas seulement traduit, il a aussi réussi à transmettre une façon de vivre et une organisation sociale. Comme il le soulignait lui-même, la culture n'est pas un vestige figé, mais une "sève vivante" qui irrigue l'identité nationale. "La culture n'est pas un vestige, c'est une sève, elle n'est pas un objet de contemplation nostalgique, elle est l'aliment de notre présent et le levain de notre futur", lit-on dans son oeuvre posthume "Culture savante, culture vécue" (1991). A l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO), les chercheurs continuent d'étudier cette méthodologie alliant rigueur académique et sensibilité de terrain, observant qu'il a instauré une véritable "rupture épistémologique". Il a utilisé les outils de la modernité (phonétique, syntaxe, sémiologie) pour réhabiliter des savoirs ancestraux. Les universitaires rappellent également que la création du Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques (CRAPE) sous sa direction est considéré comme "une action fondatrice d'un processus de production d'un savoir préhistorique national", relève Mourad Betrouni (UMMTO). Le rôle de Mammeri, l'anthropologue, dans la préservation du patrimoine immatériel est indissociable de son œuvre littéraire. Si ses romans comme "La Colline oubliée" ou "L'Opium et le Bâton" explorent les déchirements face à la colonisation, ils servent aussi de conservatoire pour les coutumes et les structures morales du terroir, estime-t-on. "La préservation du patrimoine national, telle qu'il l'a conçue, ne se limite pas à l'archive, elle vise à réconcilier l'Algérie avec la profondeur millénaire de son histoire", pensent des universitaires.

Festival du film méditerranéen d'Annaba

Plus de 2.000 films de 101 pays reçus

Le commissariat du Festival du film méditerranéen d'Annaba a reçu plus de 2.000 films provenant de 101 pays en prévision de la 6e édition de cet événement culturel annuel, selon un communiqué publié dimanche par le commissariat. Le document indique que les œuvres cinématographiques reçues par les commissions spécialisées du festival "comprennent des longs métrages et des courts-métrages de fiction, ainsi que des documentaires illustrant la richesse du cinéma méditerranéen et confirmant la confiance accordée par les producteurs et les réalisateurs à ce rendez-vous artistique de premier plan". Le communiqué ajoute que les commissions de visionnage et de sélection ont entamé un "processus de choix minutieux pour établir les listes finales des films devant concourir dans les différentes compétitions du festival". Il est précisé que les films sélectionnés seront projetés en "première vision en Algérie", proposant "un contenu cinématographique nouveau au public, ce qui renforcera l'excellence artistique de l'événement". Le Festival d'Annaba du film méditerranéen aspire, à travers cette édition, à renforcer sa position en tant qu'espace international d'échanges cinématographiques, à soutenir le cinéma de qualité et à encourager les nouveaux talents, tout en renforçant le dialogue culturel entre les pays du pourtour méditerranéen et en s'ouvrant aux différentes expériences cinématographiques dans le monde, conclut le communiqué.



2

05h50 TFou
06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Effacée de ma propre vie
16h00 Piégée par mon mari
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 My Million
20h50 Météo
21h00 C'est Canteloup
21h10 Koh-Lanta
22h40 Koh-Lanta
23h40 Une famille en or
00h50 New York Unité Spéciale

3

11h20 Flavie en France
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
14h45 Escales en France
15h25 OPJ
16h25 OPJ
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h10 Stade 2 Ligue 1
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Mémoires à vif
22h40 Meurtres à...
00h00 Guadeloupe : graines d'avenir
00h55 Julien, un chamelier chez les Ch'tis



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Téléshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Indiana Jones et la dernière croisade
23h30 Indiana Jones et le temple maudit
00h25 Et si on se rencontrait ?

13h00 Journal 13h00
13h45 La p'tite librairie
13h50 Expression directe
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h10 Affaire conclue : la vie des objets
17h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h50 Journal Météo Climat
20h55 Image du jour sports
20h56 Basique, l'essentiel de la musique
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 Royaumes d'Asie
22h45 Une planète parfaite
00h15 Expression directe
00h20 L'art du crime



07h11 Late Football Club
08h12 Le Mélange des genres
09h54 La Venue de l'avenir
11h56 La boîte à questions
12h01 En aparté
12h34 Clique
13h28 King and Conqueror
14h14 King and Conqueror
15h03 Dragons
17h04 13 jours, 13 nuits
18h53 La boîte à questions
18h58 En aparté
19h34 Clique
20h32 En aparté
21h10 Valeur sentimentale
23h21 Super plan
00h43 Clique
01h36 Life of Chuck
03h24 Les cadeaux



05h25 Un écran de nature dans le Sahara
06h10 Les Galápagos : Un paradis florissant
06h55 Les bergers du Caucase, la passion d'un moine
07h50 Voyage en cuisine
08h20 Invitation au voyage
09h10 Invitation au voyage
09h55 Volcans assoupis
11h25 Sous le volcan : le Gran Mate de Patagonie
12h20 Des volcans et des hommes
13h00 Zoos : la gestion des animaux en question
13h35 Un enfant disparaît
15h05 Les Galápagos : Un paradis secret
15h50 Nouvelle-Zélande : La forêt des géants
16h35 Nouvelle-Zélande
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
21h00 Glaciers : Enquête sur une disparition
22h30 Fièvre climatique en Arctique
23h55 Tombeau de glace
00h35 L'actrice Tippi Hedren : des oiseaux maudits aux bêtes sauvages

TÉLÉVISION 15



22h20

KOH-LANTA



Venus se confronter à la dure loi de Koh-Lanta, vingt nouveaux naufragés vont être surpris par une expédition qui leur réserve un sort totalement inédit et qui peut, à tout instant, bouleverser le destin de chacun d'entre eux. Dans la mystérieuse "Antre du Destin", des poteries contenant les "Reliques de Koh-Lanta" vont avoir une influence cruciale sur le cours de l'aventure. En effet, alors que le destin des candidats est traditionnellement scellé lors du conseil, cette année, pour la première fois, c'est aussi ici que pour certains d'entre eux, tout va pouvoir recommencer.

3

21h10

MÉMOIRES À VIF

Fabrice Da Costa, adjoint au maire, est retrouvé sans vie, ligoté dans sa propre piscine, au cœur d'une propriété qui symbolisait son succès. Les circonstances de sa mort, aussi mystérieuses qu'inquiétantes, attirent l'attention des commandants Leila Belhassen et Cédric Bonfanti, deux enquêteurs aux méthodes complémentaires mais aux sensibilités bien distinctes. Alors qu'ils creusent le passé de la victime, une toile d'ombres se dessine, révélant des liens insoupçonnés avec un chapitre sombre de l'Histoire française : la guerre d'Algérie et le sort des Harkis.



21h10

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE



1912, Utah. Un jeune Indiana Jones, fougueux et déterminé, surprend une bande de pilliers de trésors archéologiques en pleine action. Après une course-poursuite effrénée à travers les canyons arides, il parvient à leur arracher une précieuse relique, marquant ainsi le début d'une vie d'aventures et de quêtes périlleuses. Vingt-six ans plus tard, en 1938, Indiana Jones (Harrison Ford), désormais archéologue intrépide et chasseur de trésors légendaires, reçoit une nouvelle qui va tout bouleverser. **Acteur:** Harrison Ford (I.Jones), Sean Connery (Henry Jones).



Liban

31 martyrs et 149 blessés dans de nouvelles frappes de l'armée sioniste

Au total 31 Libanais sont tombés en martyrs et 149 autres ont été blessés dans de nouvelles frappes de l'armée sioniste sur la capitale Beyrouth et sur d'autres régions du sud du pays, a rapporté, ce lundi 2 mars 2026, le ministère libanais de la Santé. «Les raids de l'ennemi sioniste sur la banlieue sud de Beyrouth et sur le sud du pays ont fait, d'après un premier bilan, 31 martyrs et 149 blessés», a indiqué le ministère dans un communiqué. En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur conclu depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés. Le cessez-le-feu stipulait que les forces sionistes devaient retirer leurs forces du Sud-Liban. Or, l'armée sioniste maintient 5 avant-postes sur le territoire libanais, une mesure critiquée par les autorités libanaises qui exigent la fin de ce déploiement.

RDCongo

Une attaque de drones du groupe M23 contre l'aéroport de Kisangani



Une attaque de drones a visé dimanche l'aéroport stratégique de Kisangani, ville du nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), a affirmé lundi le gouvernement local de la province de la Tshopo dans un communiqué. Le groupe armé M23 a attaqué dimanche par des drones kamikazes chargés de sous-munitions l'aéroport de Bangboka (aéroport civil) à Kisangani, un mois après une attaque similaire, selon le communiqué. Outre le trafic civil, l'aérodrome de Kisangani est également utilisé par l'armée congolaise et ses avions. Quatre de ces drones ont été interceptés et abattus sur le ciel de Bangboka: le premier à 15H48, le deuxième à 17H30, le troisième à 19H30 et le dernier à 19H48, alors qu'un appareil civil de la Compagnie africaine d'aviation (CAA) amorçait déjà son atterrissage depuis 19H45, détaille le communiqué. Kisangani est située à l'intérieur des terres. La cité de plus de 1,5 million d'habitants est distante de plus de 800 km de Goma, grande ville de l'est du pays et fief du M23 depuis janvier 2025.

Irak Explosions entendues près de l'aéroport d'Erbil

Des explosions ont été entendues lundi près de l'aéroport irakien d'Erbil qui abrite des troupes de la coalition emmenée par les Etats-Unis, a rapporté l'AFP. Depuis le début des frappes «israélo-américaine» contre l'Iran, des drones ont été interceptés à plusieurs reprises au-dessus d'Erbil, ville du nord-est de l'Irak où se trouve un important bâtiment consulaire américain, selon la source.

Escalade totale au Moyen-Orient

Téhéran déclenche une riposte d'envergure

Le Moyen-Orient vient de basculer dans une phase de confrontation directe d'une intensité inédite. En réponse aux frappes conjointes de l'entité israélienne et des Etats-Unis, l'Iran a lancé une contre-offensive massive mobilisant drones et missiles balistiques à travers toute la région. La riposte iranienne, revendiquée par les Gardiens de la Révolution, a ciblé simultanément plusieurs axes stratégiques. Des centres militaires à Haïfa et Tel-Aviv ont été visés, déclenchant des alertes majeures. La base d'Al Udeid, centre névralgique du commandement américain, a été prise pour cible. Des explosions ont secoué les infrastructures de la Cinquième flotte au Bahreïn. Des détonations ont été signalées à Abu Dhabi et Dubaï, faisant au moins une victime suite à une interception. La base de Harir en Irak a également été touchée, confirmant l'extension du conflit à l'Asie occidentale. L'enjeu le plus critique de cette attaque concerne le radar de défense AN/FPS-132 situé au Qatar. Téhéran affirme avoir détruit, via un drone Shahed-136, ce fleuron technologique estimé à plus d'un milliard de dollars. Si cette neutrali-



sation est confirmée, elle créerait une brèche majeure dans le bouclier antimissile américain, aveuglant temporairement ses capacités de détection à longue portée dans le Golfe. Sur l'échiquier politique, le fossé se creuse. Côté américain, Donald Trump oscille entre une rhétorique

de changement de régime et des appels tactiques au dialogue avec une éventuelle nouvelle direction iranienne. Côté iranien, la fermeté est totale. Des figures comme Ali Larijani ferment la porte à toute négociation sous la contrainte, dénonçant une agression caractérisée.

Escalade dans le Golfe

L'AIEA au cœur d'une diplomatie de crise

Le siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est devenu, ce lundi, le centre de gravité des tensions au Moyen-Orient. Dans un climat de haute surveillance, les représentants du Conseil des gouverneurs se sont réunis en session extraordinaire pour examiner l'impact de l'escalade militaire dans le Golfe sur la sécurité nucléaire régionale. Cette convocation d'urgence ne doit rien au hasard. Elle résulte d'une manœuvre diplomatique coordonnée. L'Iran, se sentant menacé par les récents mouvements militaires et les pressions internatio-

nales, a sollicité une intervention de l'agence. Samedi dernier, la Russie a officiellement porté la demande de réunion, utilisant son poids diplomatique pour forcer l'inscription de cette crise à l'ordre du jour de l'agence onusienne. Bien que l'AIEA ait une vocation technique, cette session revêt une dimension éminemment politique. Les discussions se concentrent sur trois points névralgiques: -Garantir que les installations nucléaires, civiles ou de recherche, ne deviennent pas des cibles ou des dommages collatéraux en cas de conflit ouvert. -S'assurer

que les inspecteurs de l'AIEA puissent continuer leur mission malgré l'instabilité sécuritaire dans la région. -Servir de plateforme de désescalade entre les grandes puissances (Etats-Unis, UE, Chine, Russie) avant que la situation ne devienne incontrôlable. Cette session exceptionnelle sert de "baromètre" avant la réunion ordinaire du Conseil des gouverneurs (composé de 35 Etats membres). Le ton employé aujourd'hui par les différentes délégations préfigure les résolutions qui pourraient être adoptées lors de la session régulière.

Massacre au Soudan du Sud

169 morts dans le nord du pays

Au moins 169 personnes ont été tuées par des hommes armés hier dimanche dans le nord du Soudan du Sud, où les violences ont fortement empiré ces dernières semaines, ont indiqué ce lundi deux responsables locaux à des médias. Selon Elizabeth Achol, responsable sanitaire de la région administrative de Ruweng, «169 corps ont été inhumés dans une fosse commune». «Ce chiffre pourrait encore augmenter si d'autres corps sont découverts», a indiqué, de son côté, James Monyluak, responsable de l'information de la zone, faisant état d'un même nombre de morts. Le Soudan du Sud est en proie à la guerre et à la pauvreté. Les violences se sont intensifiées ces dernières semaines dans d'autres régions du pays entre l'armée loyale au président Salva Kiir et



des milices soutenant son rival Riek Machar, placé depuis plusieurs mois en résidence surveillée. Le Haut-Commissaire des Nations unies aux

droits de l'homme, Volker Türk, a appelé vendredi à une «action urgente» au Soudan du Sud, menacé par une «guerre civile généralisée».